

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

No. 106

SOMMAIRE

- I. Jacques Ellul : Réflexions sur l'ambivalence du progrès technique..... 5
René Le Gardeur : Un empoisonnement aux Antilles..... 27
- II. LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI
Bonnes pages : Placide David..... 41
Roger Gaillard : Destin de la présence française en Haïti 47
- III. COURRIER DE FRANCE
Jean de Broglie : la Francophonie..... 54
- IV. CHRONIQUE..... 65

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

No. 106

SOMMAIRE

I.	Jacques Ellul	: Réflexions sur l'ambivalence du progrès technique.....	5
	René Le Gardeur	: Un empoisonnement aux Antilles.....	27
II.	LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI		
	Bonnes pages	: Placide David.....	41
	Roger Gaillard	: Destin de la présence française en Haïti	47
III.	COURRIER DE FRANCE		
	Jean de Broglie	: la Francophonie.....	54
IV.	CHRONIQUE.....		65

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti

SA RAISON D'ETRE

Contribuer au maintien de liens amicaux entre Haïti et la France.
Collaborer à l'épanouissement culturel et à l'information économique d'Haïti.

Rendre compte de la vie et de la pensée françaises.

Tout faire pour qu'à travers le monde les hommes de bonne volonté mais différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une civilisation et d'une conscience universelles.

SES METHODES

« CONJONCTION » ne vise à aucune action politique ou confessionnelle et sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

COMITE DE REDACTION

Pradel Pompilus, Professeur à l'Université d'Haïti

Roger Gaillard, Critique littéraire

Maurice Lubin, Critique

Serge Braudo, Directeur de l'Institut Français

Adrien Martin, Membre de la mission culturelle française.

Jacques Barros, Membre de la mission culturelle française

ABONNEMENT ANNUEL

(3 numéros de 100 pages
plus éventuellement des numéros spéciaux)

En Haïti : 2 dollars 50

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 5 gourdes (\$ 1)

Les Étudiants, sur présentation de leur carte, peuvent acheter les Nos 3 gourdes au Secrétariat de l'Institut Français.

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français**

Boîte postale 131 — Port-au-Prince — Haïti

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus)

Nos abonnés d'Haïti auront remarqué que leur abonnement annuel a été ramené de 3 dollars à 2 dollars 50. Nous espérons qu'ils répondront à cet effort par une diffusion accrue.

REFLEXIONS SUR L'AMBIVALENCE DU PROGRES TECHNIQUE

par Jacques ELLUL

Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux, Jacques Ellul est l'auteur de nombreux et remarquables ouvrages, parmi lesquels son « Histoire des institutions » dans la collection Thémis, « La technique ou l'enjeu du siècle », « Propagandes » et sa récente analyse des « nouveaux lieux communs » l'ont consacré comme un des esprits les plus originaux et les plus stimulants de la France contemporaine.

Jacques Ellul observe notre monde avec une lucidité suraiguë, une méfiance hypercritique et toujours en éveil. Nul ni rien ne peut espérer l'abuser ou l'endormir. Avec une sûreté infailible il décèle et dénonce aussitôt les compromissions, les idées toutes faites, les mensonges, les automatismes de toutes sortes, qui sont en train de dépersonnaliser l'homme de l'ère technique. Cette volonté de ne pas s'en laisser conter, de rester libre à tout prix, est au service d'un humanisme sans illusions, d'autant plus digne d'intérêt qu'il est plus dur et intransigeant. Ceux qui ont eu la chance de connaître Jacques Ellul savent qu'il n'est pas courant de rencontrer de pareilles intelligences et n'oublent pas cette impression de goût âpre de pierre à fusil, de vent pur des sommets qui fouette. C'est pour nous un grand honneur de l'accueillir dans nos colonnes aujourd'hui.

J. B.

Le grand débat sans cesse repris sur l'excellence ou le danger du progrès technique n'est pas près de s'achever. Il faut bien reconnaître que le plus souvent les prises de position sont passionnelles. Il y a des admirateurs du progrès techniques pour tout ce qu'il permet à l'homme de réaliser, pour la fatigue épargnée, pour l'élévation du niveau de vie, pour la longévité assurée. Cela est justice. Mais ces admirateurs se transforment aussitôt en croyants et ne tolèrent plus la moindre critique, la moindre remise en question. Il y a les critiques du progrès, à cause d'une sorte de mise en question globale de l'homme. Mais ces critiques se transforment eux aussi en croyants négatifs récusant toute valeur à ce mouvement et se réfugiant soit dans le passé (un passé généralement idéalisé) soit dans un pessimisme inactif — Même ceux qui prétendent étudier simplement les faits, considérer les réalités concrètes, obéissent à l'une de ces deux attitudes —

Toutes les études concernant la technique que je connais actuellement reposent toujours sur des présuppositions relatives à la nature de l'homme, ou au sens de l'histoire, ou à l'éthique, ou à l'Etat... et parfois bien sûr à la métaphysique. Les analyses apparemment les plus rigoureuses, construites sur des statistiques, et ne faisant aucune allusion à ces problèmes sont les plus dangereuses en ce sens. Car elles sont aussi bien que les autres élaborées en fonction d'idéologies, mais elles se donnent pour purement scientifiques, et prennent une apparence de rigueur que l'on récuse aux études plus rhétoriques, mais qui sont en réalité plus honnêtes. Car dans ce domaine, où l'on sent bien que le tout de l'homme est aujourd'hui engagé, il est impossible d'être purement scientifique et pleinement désintéressé. Nous savons tous que tout dépendra finalement de l'issue de l'aventure technique. Comment pourrions-nous garder la tête absolument froide et ne pas prendre parti ? L'enjeu est trop grand ! et nous sommes tous trop directement pris à partie, impliqués dans ce mouvement. La transformation est à la fois globale (concernant l'ensemble de l'humanité, tous les aspects de la société, de la civilisation) et personnelle (modifiant nos idées, nos modes de vie, nos comportements). Et l'on ne peut pas ne pas se demander ce que nous allons devenir dans ce bouleversement.

Or, aucune réponse simplement logique n'est possible. Nous ne connaissons pas tous les faits. Nous sommes incapables de procéder à une véritable prospective **synthétique** : ce qu'elle doit être, inéluctablement parce que toutes les pièces du système technique se tiennent étroitement et aussi parce que, si nous voulons répondre à la question : « qu'allons-nous devenir », cela ne peut résulter que d'une appréhension globale et non d'une addition de prévisions fragmentaires. Nous nous laissons aller, dès lors, soit à des espérances démesurées, en faisant le sacrifice aisé de ce qui jusqu'alors était tenu pour la vérité même de l'homme (certaines valeurs, ou encore le dégagement progressif de l'individualité par rapport à la collectivité)... soit à des désespoirs, de diverses teintes (absurdité du monde, déshumanisation d'Alphaville, ou catastrophe atomique) sans tenir compte des chances que nous avons encore. La partie n'est pas finie de jouer. C'est dans ce contexte qui ne peut pas ne pas être passionnel que je voudrais attirer l'attention sur un des caractères les plus importants du progrès technique, son ambivalence. J'entends par là que le développement de la technique n'est ni bon, ni mauvais, ni neutre — mais qu'il est fait d'un mélange complexe d'éléments positifs et négatifs — « bons » et « mauvais » si on veut adopter un vocabulaire moral. J'entends encore par là qu'il est impossible de dissocier ces facteurs, de façon à obtenir une technique purement bonne et qu'il ne dépend absolument pas de l'usage que nous faisons de l'outillage technique d'avoir des résultats

exclusivement bons. En effet, dans cet usage même nous sommes à notre tour modifiés. Dans l'ensemble du phénomène technique, nous ne restons pas intacts, nous sommes non seulement orientés indirectement par cet appareillage lui-même, mais en outre adaptés en vue d'une meilleure utilisation de la technique grâce aux moyens psychologiques d'adaptation. Ainsi nous cessons d'être indépendants : nous ne sommes pas un sujet au milieu d'objets sur lesquels nous pourrions avoir une influence autonome, à l'égard desquels nous pourrions décider de notre conduite : nous sommes étroitement impliqués par cet univers technique, conditionnés par lui. Nous ne pouvons plus poser d'un côté l'homme — de l'autre l'outillage. — Nous sommes obligés de considérer comme un tout « l'homme dans l'univers technique. » — Autrement dit, l'usage fait de cet appareillage n'est pas décidé par un homme spirituel, éthique et autonome, mais par cet homme là — et par conséquent, cet usage est tout autant le résultat d'une option de l'homme que d'une détermination technique : cet univers technique comporte aussi des déterminations qui ne dépendent pas de nous et qui dictent un certain usage. Il faut en outre comprendre au sujet de cet « usage » bon ou mauvais, que nous parlons forcément de l'homme à titre individuel, de l'homme qui a l'usage de tel objet technique. Nous pouvons donc choisir au sujet d'un élément, au sujet d'un usage : mais la civilisation technicienne est faite d'un ensemble non séparable de facteurs techniques. Et ce n'est pas le bon usage de l'un d'entre eux qui changerait quoi que ce soit. — Il s'agirait d'un comportement général de tous les hommes. — Nous n'insisterons pas là-dessus, mais il ne semble pas que nous soyons prêts d'arriver à cette situation là.

Il faudrait enfin, pour que le problème du « bon usage » soit résolu que l'homme moderne se trouve en présence de fins claires et adaptées à notre situation pour réduire la technique à l'état de moyens purs et simples. Or, dans notre situation actuelle, les fins sont ou bien formulées de façon antique, et par conséquent totalement inadaptées à notre situation — ou bien complètement vagues — Il ne suffit pas de parler de « bonheur de l'humanité » pour avoir posé quelque fin significative pour l'usage de la Technique.

Il y a quelques années, une enquête avait été menée auprès de Savants, tous prix Nobel de Sciences physiques, chimiques, biologiques, pour leur demander comment ils voyaient l'avenir. Leurs réponses étaient passionnantes lorsqu'ils décrivaient l'évolution probable de leurs recherches, lorsqu'ils ouvraient les possibilités d'action sur la nature ou sur l'homme. Mais elles étaient d'autant plus décevantes lorsque l'on arrivait au niveau des significations et des fins — Il s'agissait de façon très incertaine d'évocation de la liberté, de multiplication des pouvoirs de l'homme... mais tout ceci n'était en rien lié de

façon étroite avec le développement concret des techniques. On se trouvait au contraire en présence d'une sorte de vœu, de souhait mais situé à une distance qualitative infinie de ce qui était concrètement décrit. Il faut bien dire que ce que des hommes aussi prodigieux que Einstein ont écrit à ce sujet est parfaitement décevant. Ainsi, plus le choix du bon usage devient difficile, plus s'effacent les critères effectifs d'après lesquels on devrait procéder à ce choix. Pour ces diverses raisons, je ne pense pas que le problème du bon usage soit une vraie question.

Ce qui nous reste, c'est d'être situé dans un univers ambigu, dans lequel chaque progrès technique accentue la complexité du mélange des éléments positifs et négatifs. Plus il y a de progrès dans ce domaine, plus la relation du « bon » et du « mauvais » est inextricable — plus le choix devient impossible — et plus la situation est tendue, c'est-à-dire moins nous pouvons échapper aux effets ambivalents du système. C'est ce que nous voudrions mettre ici en lumière, en exposant quatre propositions : Tout progrès technique se paie. — Le progrès technique soulève plus de problèmes qu'il n'en résout. — Les effets néfastes du progrès technique sont inséparables des effets favorables. — Tout progrès technique comporte un grand nombre d'effets imprévisibles.

I.— TOUT PROGRES TECHNIQUE SE PAIE

Je veux dire par là qu'il n'y a pas de progrès technique absolu. Certes nous pouvons dire que le progrès technique se paie déjà par des efforts intellectuels considérables, et aussi par des immobilisations de capitaux. Il n'est pas toujours certain qu'il soit vraiment rentable. On sait que dans bien des cas on prend la décision de lancer une entreprise technique, même si elle n'est pas économiquement rentable. Et dans ce cas l'action privée étant déficiente, ce sera la collectivité qui se chargera du travail précisément parce que personne ne voudrait s'en charger par intérêt. Le progrès technique permet la création de nouvelles industries, mais il faudrait, pour avoir une vue exacte considérer ce qui se détruit, par ce même progrès économique, comme ressources antérieures. On connaît les discussions qui eurent lieu entre 1959 et 1961 au sujet de l'entreprise de Lacq. Est-il absolument certain, d'abord, que les ressources en gaz et en soufre (la poche de gaz étant beaucoup plus réduite que ce qui avait été annoncé) couvrent les immobilisations gigantesques; non seulement la construction d'une ville nouvelle, dont l'usage sera peu durable si la poche de gaz doit se vider relativement vite — mais encore l'énorme réseau de feeders? En outre, et cela est plus important, les gaz sulfureux causent un dommage grave aux cultures : ceci a été souvent contesté ; il ne faut pas

oublier que le fait a été reconnu officiellement en 1960 par le Ministre de l'Economie, et que l'évaluation des dommages agricoles fut de deux milliards. Fait-on entrer cela en considération quand on évalue le progrès que représente Lacq? Or les dommages causés à l'agriculture risquent d'être très durables. Faut-il rappeler (sans que cela puisse chez nous prendre cette ampleur) le drame de la vallée du Tennessee, qui a eu une cause identique. Or, il est de tradition, quand on veut évaluer le progrès technique de ne jamais tenir compte de ce qui a disparu : c'est ainsi que l'on évalue la progression en consommation de textiles, on ne place dans les statistiques que les textiles actuellement utilisés (laine, et textiles artificiels) mais on ne place jamais en comparaison les textiles dont l'usage a disparu (lin, chanvre) : or il était beaucoup plus important qu'on ne le pense. Ceci ne conduit nullement à nier la croissance de la consommation mais on s'apercevrait qu'elle est beaucoup moins considérable qu'on ne le croit si on tenait compte de tous les éléments, au lieu d'oublier les produits dont la consommation a été éliminée.

Il faut aller plus loin. Si on essaie de considérer d'une façon plus générale la situation, on s'aperçoit que, bien évidemment d'un côté, la technique apporte des valeurs indiscutables — mais que du même coup elle détruit des valeurs non moins importantes — sans qu'il soit possible de dire qu'elles sont plus nombreuses ou plus importantes. Nous ne pouvons jamais conclure à un véritable progrès, (sans compensation) ou le nier — et encore moins le chiffrer !

Bien entendu, il ne faut pas entendre notre formule dans un sens strict : je ne veux pas dire que le progrès technique se paie exactement Valeur pour Valeur. Je ne dis pas qu'il y a autant de destructions qu'il y a de créations : à ce moment, il n'y aurait rigoureusement aucune progression. Il y aurait seulement des changements. Or, dans le domaine matériel au moins, il est évident qu'il y a des croissances — donc, au sens actuel, des progrès. Il est évident qu'il y a plus de puissance énergétique, plus de consommation, plus de culture... Je ne soutiendrai donc pas que tout se paie **à son prix** — d'autant plus que le prix en question est difficilement estimable. Mais ce qui paraît évident, c'est que le progrès technique est beaucoup moins considérable, à son niveau même de consommation, etc... qu'on ne le dit habituellement, sans tenir compte de tous les faits de ce domaine. Et bien plus, si l'on considère non pas seulement cet aspect, mais la situation globale. Car, dans la plupart des cas, le prix à payer n'est pas de la même nature que l'acquisition faite. Il faut alors prendre le phénomène dans son entier pour saisir les compensations qui s'effectuent. Or, cela ne se pratique jamais : on envisage uniquement les faits de même catégorie. Mais cette attitude n'est pas de bonne méthode : car nous sommes en présence avec le progrès technique d'une mutation de civilisation.

Or, une civilisation n'est pas faite d'éléments simplement juxtaposés, mais intégrés. Dès lors il faut tenir compte de tout l'ensemble des réactions qui se produisent à l'occasion d'un progrès technique. C'est pourquoi l'étude vraie du phénomène est si délicate. Mais c'est à ce niveau de globalité que nous pouvons affirmer que tout progrès se paie : seulement il est effectivement difficile d'apprécier la valeur qui paraît par rapport à celles qui disparaissent car elles ne sont pas de même nature et n'ont pas de commune mesure. Mais il ne faut se laisser prendre au piège ni de la nécessité ni de la possibilité des mesures exactes dans ce domaine.

Dans cette orientation, M. G. Friedmann a déjà montré clairement comment les transformations de la grande industrie suppriment d'anciennes activités et modifient les comportements et les habitudes du travailleur, ce qui conduit à la destruction de valeurs ou de biens tenus pour essentiels dans la société traditionnelle. Comme le souligne M. Francastel, « des notions positives comme celles de fatigue ou de précision ont changé de sens et de forme ». La plasticité du cerveau humain fait face à des conditions inédites qui excluent toute possibilité de survie d'un type d'homme identique à celui qui a produit, par exemple, le sourire de Mona Lisa. D'autres fonctions, comme celle de l'attention, ne s'exercent plus comme jadis » (Art et Technique p. 123).

Prenons quelques exemples de détails simples et que l'on peut considérer comme incontestables. Il est bien connu que l'homme moderne grâce à l'hygiène et à l'ensemble des progrès techniques, a beaucoup plus de chances de vie qu'autrefois. Admettons qu'en France la moyenne de vie ait été de 30 ans vers 1800 et qu'elle soit de 60 ans aujourd'hui. Compte tenu du fait que je reste absolument sceptique sur les moyennes d'âge données pour le XIIIe siècle, pour le XVIIIe et même pour le début du XIXe siècle. Les éléments du calcul sont beaucoup trop rares et aléatoires, et du plus, au cours de l'histoire cette moyenne d'âge a considérablement changé. Nous ne vivons pas la seule période où, apparemment, la moyenne d'âge se soit élevée (il en fut de même probablement au XIIe siècle et au XVIe siècle) mais sans vouloir discuter ces évaluations plus ou moins fantaisistes nous acceptons comme une évidence cet allongement moyen de la vie.

Mais toutes les études biologiques et médicales montrent que, au fur et à mesure que l'on conserve davantage d'êtres humains en vie, on vit d'une façon infiniment plus précaire. Notre santé est beaucoup plus fragile. C'est un fait bien connu que, conservant en vie des enfants de santé délicate, qui auraient été éliminés sans les progrès de la médecine et de l'hygiène, nous multiplions les hommes faibles et ceux-ci auront probablement des enfants plus faibles encore. L'être humain aujourd'hui n'a plus la même résistance, et ceci dans tous les domaines : résistance à la douleur (les études du Pr. Leriche entre 1930

et 1940 ont mis en évidence cette décadence de l'homme occidental), à la fatigue, à la privation (l'homme n'a plus la même endurance à l'égard du manque de nourriture, des variations de température, etc...), résistance aux maladies (les études du Dr. Carton ont montré que le développement des immunités artificielles n'est pas un accroissement de l'immunité naturelle, mais une substitution). De même nous assistons à une diminution de sensibilité de tous les sens, de l'acuité, de la vision ou de l'audition. L'homme actuel est beaucoup plus fragile au point de vue nerveux (insomnies, angoisses, urbanité). Dans l'ensemble on peut parler d'une diminution de vitalité générale : l'homme est obligé de prendre beaucoup plus de précautions, il est arrêté pour très peu de choses. Ainsi nous avons davantage de chances de vie, nous vivons plus longtemps, mais nous vivons une vie plus réduite, nous n'avons plus la même puissance vitale, malgré les sports, etc... Sans cesse on est obligé de compenser de nouvelles déficiences par des procédés artificiels qui à leur tour créent des déficiences.

Exemple : il est bien connu, et c'est un des grands titres de gloire de la technique, que les machines modernes économisent à l'homme un effort musculaire considérable dans son travail. C'est évidemment un bien lorsque l'on se trouve en présence d'un travail exploité, d'où épuisant, et dépassant le seuil de fatigabilité. Mais on peut se demander si l'économie absolue de dépense musculaire dans le travail est un bien : ce qui semblerait prouver le contraire, c'est que l'on est obligé de compenser ce défaut par le sport. On dira que dans un cas c'est une contrainte, dans l'autre un jeu. Mais le sport vraiment pratiqué cesse d'être un jeu.

Or s'il est évident que pour le travail affreux, pénible à l'excès (par exemple les chauffeurs des navires à charbon), ou dangereux, nous soyons en présence d'un progrès ; si pour le travail aliéné du régime capitaliste, il en est de même, est-il certain qu'il soit bon de supprimer tout l'effort musculaire et quel que soit le régime économique ? D'autant plus que cette économie de dépense musculaire ne joue pas seulement dans le travail, mais dans tous les domaines (automobile) : y a-t-il vraiment progrès ?

Il est bien connu que cette absence d'effort musculaire qui tend à caractériser notre société et qui est l'un des objectifs du développement des techniques se paie de tout un ensemble d'inconvénients, physiologiques, psychologiques et même sociologiques. Inconvénients dont chacun est sans doute moins grave, pris isolément, que l'épuisement du mineur de fond en 1880, mais qui sont plus nombreux et généralisés : et nous atteignons ici l'un des caractères de ce « prix » à payer, de cette « compensation » : il s'agit toujours de phénomènes diffus, importants seulement par leur masse et leur généralité, ne

présentant que rarement un aspect explosif ou tragique, mais qui finissent par donner un certain style négatif à la vie de l'homme par l'accumulation de détails allant dans le même sens.

Il est en outre bien connu que l'usage des moyens techniques et la vie dans un milieu technique exigent une tension nerveuse croissante. L'homme se trouve dans un univers exigeant des réflexes plus rapides, une attention soutenue en permanence, une tolérance du bruit constant, une adaptation à des situations et des enjeux toujours nouveaux : c'est à dire une usure nerveuse qui compense le repos musculaire. Il faut d'ailleurs bien concevoir que cette usure nerveuse n'est pas le fait des conditions de travail seules, ni de l'adaptation à une ou des machines : il s'agit de l'effet provenant de l'ensemble de nos conditions de vie produites par des techniques irrépressibles. C'est par exemple, le fait que dans tous les domaines, et pas seulement dans celui de la circulation, on aille de plus en plus vite, on soit obligé de soumettre toute activité à des rythmes croissants :

Ainsi la rapidité des contacts humains de l'homme d'affaires, du médecin, de l'avocat, etc... or, voir cinquante personnes par jour, et recevoir cinquante coups de téléphone produit un épuisement nerveux. La multiplicité des relations humaines provenant de l'ensemble des conditions de vie est une des causes de tension nerveuse inévitable et tragique. On reconnaît une autre cause dans le fait de vivre avec des horaires de plus en plus serrés et tendus — dans un univers où tout est calculé à la minute — où dans le travail il ne peut y avoir de détente — car les machines ne se détendent pas. Le fait que ce chronométrage s'applique dès l'école, et que les élèves sont soumis à la tension nerveuse d'un bourrage extrême, de matières croissant toujours plus rapidement en fonction du progrès technique et en vue de la préparation des enfants à vivre dans un milieu technique est d'autant plus inquiétant. Enfin on peut citer un dernier facteur de l'usure nerveuse : la vie nocturne. A partir du moment où l'homme vit autant la nuit que le jour, ce qui lui est assuré par l'éclairage artificiel, un des rythmes de vie les plus essentiels se trouve rompu. Il s'ensuit un épuisement inévitable. Or, lorsque nous indiquons sommairement ces causes de l'usure nerveuse, il ne s'agit pas d'une hypothèse : on sait que c'est une des réalités tragiques de notre temps. Et l'on se trouve en présence d'une menace, liée au progrès technique, et dont il n'est pas facile de prévoir la solution, car c'est une remise en cause de toutes les structures d'une société organisée en fonction du progrès technique. Les remèdes que l'on peut y trouver sont pour le moment des palliatifs : les tranquillisants permettent de supporter cette tension nerveuse tout en continuant à vivre de la même façon, c'est à dire que cela ne peut qu'augmenter le déséquilibre, et produire à la longue une crise

plus grave. Nous sommes donc vraiment en présence d'un mécanisme de compensation d'un inconvénient par un autre.

II.— LE PROGRES TECHNIQUE SOULEVE PLUS DE PROBLEMES QU'IL N'EN RESOUT.

Nous savons bien que chaque progrès de la Technique est destiné à résoudre un certain nombre de problèmes ou plus exactement : en face d'une difficulté, précise, délimitée, on trouve le procédé technique adéquat. Ceci provient de ce que c'est là le mouvement même de la technique, mais cela répond aussi à notre conviction profonde : nous sommes convaincus qu'il n'y a généralement autour de nous que des problèmes techniques, que toute question peut trouver sa réponse grâce à la technique. Nous ne concevons plus les phénomènes de l'homme que sous leur aspect technique, et il est bien exact que la technique permet de résoudre la plupart des problèmes auxquels nous nous heurtons. Mais on ne remarque pas assez souvent que chaque évolution technique soulève à son tour des difficultés. Nous ne sommes pas en présence, en somme, d'UN progrès technique limité, déterminé, s'appliquant à UN problème antérieurement non résolu, mais d'un mouvement beaucoup plus complexe : une technique résout un problème et en pose de nouveaux. Ce qui, fréquemment, empêche de se rendre compte de cette réalité, c'est que la solution apportée par une découverte technique est toujours fragmentaire, localisée, concernant une question — alors que le problème soulevé est généralement beaucoup plus vaste, indéterminé et n'apparaissant qu'après un certain délai. Evidemment la difficulté ne paraît qu'après la généralisation du progrès technique en question, et après une assez longue durée d'application : donc, lorsque, de toute façon le phénomène est devenu irréversible. De plus, ce qui rend la constatation difficile, c'est que généralement le problème soulevé n'est pas du même ordre que le problème résolu : il se situe dans un autre domaine de la vie de l'homme. On aperçoit mal dès lors la relation.

Là encore nous prendrons quelques exemples : Marx analyse à très juste titre la création du prolétariat comme résultant de la division du travail et de la mécanisation : c'est à dire deux progrès de base sur lesquels tout le reste s'est construit. On oublie trop souvent que pour Marx, le capitalisme n'est pas le fait de méchants exploiters qui VEULENT réduire l'ouvrier à l'indigence, mais que c'est la structure inévitable produite par le passage d'une société non technicisée (industrielle) à une société technicisée. Il a parfaitement montré la relation rigoureuse entre le phénomène technique et la production d'un prolétariat. Le capitaliste n'étant que l'agent intermédiaire, destiné à mettre en œuvre les forces de production. Or, cette analyse s'applique

même hors du régime capitaliste traditionnel. On a bien vu que la technicisation de l'U.R.S.S. a exigé la création d'un prolétariat au moins aussi malheureux que le prolétariat Franco-Anglais de 1850. On peut dire seulement que la durée a été plus brève. Et nous devons nous attendre à voir paraître un prolétariat de même type dans tous les pays du Tiers Monde que l'on est en train d'industrialiser. Ainsi le départ de la société technicienne, destinée à résoudre le problème du besoin vital et d'assurer le bonheur matériel, s'effectue en créant un problème nouveau, celui d'une classe plus exploitée, plus malheureuse, déracinée, plongée dans une situation inhumaine. La relation semble impossible à rompre. Il serait trop long d'expliquer ici le pourquoi de ce rapport, mais les raisons en sont parfaitement explicites. Certes la mécanisation a apporté à l'homme beaucoup, a répondu à un grand nombre de ses besoins. Mais on ne peut nier qu'elle ait provoqué la difficulté majeure de la société occidentale pour tout le XIXe siècle. Et il était impossible de faire autrement comme le montrent les expériences récentes, et comme le pensait Marx lui-même. Je pense qu'il n'est pas exagéré de dire que le problème soulevé était plus considérable que ceux résolus. Mais justement il était trop considérable pour qu'on puisse le mettre en relation directe avec le progrès technique.

Il en est de même, et ce sera un deuxième exemple, avec la menace la plus grave de notre temps : la surpopulation.

Là encore nous sommes en présence de l'effet de l'application des techniques, purement et simplement. Il s'agit de techniques élémentaires, car ce n'est pas le résultat de progrès médicaux extraordinaires ni d'opérations chirurgicales spectaculaires. Ce sont les découvertes simples concernant l'accouchement et l'hygiène des premiers jours, les vaccinations et l'application de règles d'hygiène élémentaire qui ont produit cette croissance de la population. Puis, a joué dans une certaine mesure l'élévation relative du niveau de vie. Si le passage à un niveau élevé produit un certain malthusianisme (vérité toujours reconnue quoique fortement contestée récemment) en tous cas le passage du niveau de vie le plus bas à un niveau de consommation amélioré, produit une explosion de naissances. Ce sont donc des progrès techniques destinés à résoudre des problèmes précis (fièvre puerpérale par exemple) qui entraîneront par leur combinaison des conséquences monumentales. Ce sont de plus des techniques positives, il faut insister là-dessus, qui provoquent la pire situation : il ne s'agit pas de techniques de guerre, de destruction, etc... mais au contraire de techniques « bonnes », destinées à servir l'homme, à le protéger : c'est cela qui nous met dans une impasse. Or, les données de ce problème sont d'une extrême complexité. On reconnaît aujourd'hui par exemple que les travaux de M. Castro sont complètement dépassés — et qu'il faut

tenir compte d'un nombre croissant de facteurs. L'ampleur du problème fait que les techniciens, qui ne sont pas habitués à résoudre des questions de cet ordre, mais plus souvent des questions précises n'arrivent pas à se mettre d'accord. Pour les uns, il existe encore une surface arable exploitable importante (deux fois plus de terres potentiellement utilisables que de terres exploitées); mais pour les autres, c'est une folie d'essayer de mettre en culture la plupart des terres indiquées car cela impliquerait des déboisements massifs qui seraient désastreux à tous les points de vue. Il faut d'ailleurs remarquer que si dans les 25 ans qui viennent on arrive à doubler la surface cultivée, la population du globe, selon toutes les prévisions aura aussi doublé. Donc, en chiffre absolu, il y aura quatre fois plus de sous alimentés qu'aujourd'hui. Pour les uns il existe des ressources inépuisables de nourriture dans les océans (algues, plancton) mais pour les autres, le taux de radioactivité de l'océan augmente très rapidement (et pas seulement à cause des explosions atomiques, beaucoup plus du fait de l'irrigation des piles), et la radioactivité se fixe de préférence sur les algues et planctons, qui d'ici quelques années seront rendus totalement impropres à la consommation. Si l'on admet généralement qu'il faut arriver à tripler la production alimentaire en 25 ans, personne ne sait comment : on espère en des progrès de la chimie — qui certes sont possibles. En attendant, la croissance de la population dépasse tous les calculs : puisque d'après les calculs prévisionnels faits en 1936 nous sommes aujourd'hui en avance de dix ans sur ce que l'on pouvait attendre. En présence de l'énormité du phénomène, on n'en est même pas arrivé à concevoir une ligne de conduite, puisque les experts se partagent entre ceux pour qui l'effort doit consister à enrayer par tous les moyens cette croissance, et ceux qui restent confiants dans une possibilité de développement alimentaire. Nous sommes donc là en présence du cas type de ces problèmes gigantesques soulevés par la technique, et par elle seule s'appliquant à des problèmes réduits.

Pour prendre un autre phénomène technique plus limité, actuellement mais dont les conséquences ne sont pas encore développées, pensons à l'automatisation. Sitôt que l'on prononce ce terme, paraît l'idéologie de la société de loisirs, de l'abondance pour tous, et à la limite de la « civilisation presse-bouton ».

Il est bien vrai qu'existe l'idéal de l'homme à vivre bien sans travailler.

Mais lorsque l'on regarde le phénomène de plus près, et sous son aspect économique ou strictement sociologique, on s'aperçoit qu'il nous conduit dans des difficultés inextricables pour le moment. Les spécialistes en sont tellement conscients, que l'on freine un peu partout l'application de l'automatisation, de façon volontaire, pour essayer

d'éviter les évolutions brutales. Il ne faut pas croire que ce trouble, cette inquiétude soient le fait des seuls économistes capitalistes. En réalité, la situation paraît aussi difficile pour les Economistes Soviétiques. Des hommes aussi connus que Verga, Klimenko, Rakovski (l'économiste) considèrent que le système économique soviétique ne peut pas supporter les conséquences d'une infusion massive d'usines automatisées. Les moyens de la planification ne sont pas assez complets en même temps que le système de planification n'est pas assez souple. Enumérons seulement quelques uns des problèmes reconnus : la production par séries continues (avec d'une part une stabilisation de longue durée des types — d'autre part l'ouverture de marchés, actuellement imprévisibles pour absorber les résultats de cette production). La différenciation entre les catégories de travailleurs des secteurs automatisés — et des secteurs non automatisés (car il y a des travaux qui ne pourront jamais être automatisés. Il n'y a donc pas économie de travail pour l'ensemble des travailleurs : il y a création de déséquilibre de l'emploi). Impossibilité de reconversion véritable des travailleurs « libérés » — impossibilité de continuer à appliquer les modes traditionnels de paiement des travailleurs (décrochage nécessaire du salaire aussi bien du temps de travail que du produit du travail) distorsion entre les différents secteurs de l'Économie et croissance de plus en plus inégale des composantes de la vie économique (en particulier éclatement de la relation industrie-agriculture).

Voilà quelques difficultés, dont on peut dire que chacune d'elle est à elle seule un problème pour le moment, insoluble. Si bien qu'un économiste américain, Théobald, spécialisé dans cette question de l'automatisation tire des conséquences, seules logiques, du phénomène, mais si radicalement révolutionnaires à l'égard de toutes les formes économiques actuellement pratiquées (y compris communiste) qu'elles sont inacceptables psychologiquement et inapplicables politiquement.

Et nous atteignons ici un des aspects de ces troubles provoqués par la croissance technique : sans doute ils ne sont pas insolubles. Si l'on pouvait prévoir les conséquences (et certaines d'entre elles sont déjà discernées ; ex : pour l'automatisation) on pourrait prévoir les réponses. Mais celles-ci concernent l'ensemble des individus, la structure de toute la société, et c'est là une caractéristique même du phénomène technique moderne. Or, les hommes dans leur ensemble ne voient pas ces conséquences qui ne sont perçues que par les spécialistes. Dès lors, ils ne sont pas prêts à accepter les transformations nécessaires. Et les intellectuels moins que les autres. Lorsque ceux-ci se préparent à « entrer dans le XXe siècle » selon le titre d'un ouvrage connu, on s'aperçoit que ce qu'ils conçoivent comme étant les problèmes de leur société est en réalité parfaitement dépassé, et que leurs réponses

sont inadéquates. Autrement dit, l'appréhension des phénomènes est de plus en plus retardataire même lorsqu'on fait de la prospective, et prétend penser pour l'avenir (c'est l'aspect le plus important de l'inadaptation de l'homme au rythme de croissance des techniques.) Par conséquent les problèmes soulevés sont de plus en plus difficiles parce qu'ils n'apparaissent au niveau de la conscience collective que lorsqu'ils sont déjà inextricables et massifs. C'est dans ce cadre que nous pouvons dire que chaque progrès technique (car nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini) crée des situations plus globalement difficiles à dominer. Apparemment ce processus ne fait que s'accélérer.

III.— LES EFFETS NEFASTES DE LA TECHNIQUE SONT INSEPARABLES DES EFFETS POSITIFS

Comme nous l'écrivons au début, l'homme juge habituellement qu'il y a des techniques bonnes et des techniques mauvaises. Par exemple, les techniques de guerre sont mauvaises, mais les techniques de production sont bonnes. Il y a des techniques productives, qui servent l'homme en exploitant les richesses de la planète, et des techniques condamnables qui n'apportent rien à l'homme. Il y a des techniques qui permettent le développement de la société, son équilibre, et celles qui provoquent des destructions dans la société. Vue d'une façon générale, la classification est simple. On y ajoute également, en général, le problème de l'usage, supposant que l'homme est libre de faire l'usage qu'il veut d'un instrument neutre. Je ne reviendrai pas sur ce point. Tout se complique dès l'instant où l'on cesse de considérer une abstraction, et de philosopher, mais où l'on regarde concrètement telle ou telle technique précise, dans son fonctionnement et son développement réels. Alors on s'aperçoit que les classements ne sont pas aisés, car une technique comporte une multitude d'effets qui ne vont pas tous dans le même sens. Il n'est pas aisé de séparer des techniques de paix et des techniques de guerre malgré l'apparence. Il y a quelques années, j'avais essayé de montrer concrètement que la bombe atomique n'était pas le produit de quelques méchants bellicistes, mais un résultat normal du développement des recherches atomiques, une étape indispensable — et que réciproquement les effets redoutables pour l'homme de l'affaire atomique sont beaucoup moins immédiatement la bombe, que le résultat des applications pacifiques de la désintégration de l'atome. Je n'y reviendrai pas.

Mais on peut se situer à tous les niveaux, les plus humbles et les plus élevés de la technique, et l'on s'aperçoit que rien n'est univoque. Les techniques d'exploitation des richesses sont bonnes pour l'homme ? Sans doute !

Mais lorsqu'elles conduisent à l'épuisement de ces richesses ? Les Techniques de production sont bonnes, sans doute. Mais production de quoi ? Comme ces techniques permettent de produire n'importe quoi, si on laisse l'homme libre, il s'appliquera à des productions absurdes, vaines, inutiles, conduisant à cette inondation de gadgets à laquelle nous assistons. Ceci présente un aspect remarquable : produire est bon en soi — quelle que soit la production. Le seul rôle de la technique est d'augmenter la production. Et comme la seule affaire importante de l'homme, c'est de travailler, que sa participation à ce développement de la production est son moyen de vivre, le voici donc engagé dans un travail de production de choses inutiles, absurdes et vaines, mais infiniment sérieux, car il y consacre une vie d'homme, il y voue son travail, il y gagne sa vie. Que l'on ne dise pas que ce n'est pas un effet de la technique et qu'il pourrait en être autrement... Effectivement avec un gouvernement totalitaire et une organisation autoritaire de la production, on ne produira pas ce genre d'objets (plutôt des chars d'assaut et des fusées à ogive nucléaire). Mais la dictature ne paraît pas un effet souhaitable de la technique. Or, dans un régime non dictatorial, les techniques de production agissent dans tous les sens. Et que l'on n'objecte pas que c'est en définitive la faute de l'homme... car enfin il faut voir l'homme tel qu'il est. C'est une des faiblesses les plus grandes de ceux qui estiment que l'on peut séparer les effets bons et mauvais de la technique : on suppose toujours une collectivité d'hommes sages, raisonnables, maîtrisant leurs désirs et leurs instincts, sérieux et moraux. Jusqu'ici l'expérience a plutôt montré que la croissance des pouvoirs techniques n'a pas conduit l'homme à plus de vertu. Dire à ce moment « Il suffit de faire un bon usage... » c'est ne rien dire du tout. Mais je voudrais montrer comment le cœur même des mécanismes techniques produit inséparablement, et sans que l'homme puisse y intervenir efficacement, des effets bons et des effets néfastes.

Là encore je procéderai par exemples. J'en prendrai deux. L'un des caractères constants de la technique c'est la croissance des rythmes et des complexités. Toute opération économique, administrative, tout ce qui est gestion, urbanisme, devient de plus en plus complexe du fait de la multiplication des techniques. Chaque domaine est l'objet de plusieurs techniques qu'il faut connaître. Cette extraordinaire ampleur des techniques provoque une spécialisation de plus en plus poussée. Il est en effet impossible pour un homme de bien connaître plusieurs techniques, plusieurs méthodes. Les procédés deviennent de plus en plus fins, complexes, délicats, il faut s'appliquer à un seul d'entre eux pour bien le posséder. Or, il est indispensable, dans ce milieu, de connaître parfaitement la technique dont on use, car celle-ci donne une plus grande efficacité et une plus grande rapidité : donc toute

erreur devient considérable et peut être catastrophique. Plus la machine est rapide, plus l'accident est grave. Plus la machine est délicate, plus l'erreur est impardonnable. Ce qui est évident à ce niveau mécanique est également vrai dans tous les autres domaines techniques. Les techniciens deviennent des spécialistes de plus en plus étroits. Or, le système ne peut fonctionner que si les opérations parcellaires accomplies par des techniciens spécialisés sont étroitement en relation les unes avec les autres, littéralement connectées. De même que pour les diverses opérations d'une chaîne automatisée, chaque opération commande et détermine plusieurs autres successives, de même dans une société technicisée, tout travail d'un technicien spécialisé doit être coordonné à d'autres, pour recevoir son efficacité et sa signification. Et l'on ne doit pas considérer ceci comme un système clos, c'est à dire s'appliquant à tel secteur de production : nous sommes en présence d'un problème concernant l'ensemble des activités. Dès lors entre ces techniciens spécialisés, doit exister un système de corrélation et de coordination — c'est-à-dire des techniques n'ayant pour objet que d'organiser les opérations techniques. Mais la croissance de ces systèmes d'organisation, intégrant les activités spécialisées, provoque la création, à son tour de nouvelles techniques de contrôle, de conservation des documents, de classement... Autrement dit, plus les techniques appliquées s'affinent, se spécialisent, plus elles provoquent l'apparition de techniques secondaires qui n'existent qu'en fonction des premières, n'ont de sens que par rapport à elles. Et celles-ci, (nous en sommes là), produisent des techniques tertiaires : ainsi se multiplient les activités qui, à la vérité, n'ont plus aucun objet réel, mais sont conditionnées par la croissance technique pure, car elles ont une fonction relative aux techniques primaires devenues trop complexes pour coexister à l'état libre. C'est tout cet ensemble que l'on appelle finalement la bureaucratisation de la société.

On peut d'ailleurs examiner d'autres aspects de cette croissance des rythmes et des complexités : est-il nécessaire d'insister sur le problème des transports — moyen de transport, évasion, liberté, connaissance du monde, etc... — et en même temps densité de la circulation parfaitement insoluble, bruit, perte de temps dans les trajets « domicile-lieu de travail » ; l'entremêlement des effets positifs et négatifs paraît ici évident.

Il l'est moins, mais il est plus tragique, si l'on considère dans le domaine du travail, les effets de cette croissance des rythmes et complexités. Sans doute c'est cela qui assure l'efficacité, le développement de la production, etc... mais c'est également cela qui augmente de façon impressionnante ce que l'on est obligé d'appeler des déchets humains. Nous rencontrons dans nos sociétés techniciennes, un nombre croissant d'hommes et de femmes incapables de s'adapter à ces spé-

cialisations, incapables de suivre le rythme général de la vie moderne. Ceci ne se produit pas seulement dans les pays capitalistes, comme l'atteste le rapport Rudenko, au Ministère du Travail Soviétique en 1961. Ceci n'est pas seulement le fait des personnes âgées : c'est en partie cela qu'exprime la croissance du nombre des jeunes « inadaptés ». Nous sommes en présence maintenant de toute une population de « demi-incapables ». Or, remarquons bien que cela ne tient pas à leur être même : c'est-à-dire qu'ils ne sont pas incapables « en soi » — mais par rapport au contexte de la société technicienne. Hommes et femmes épuisés, nerveusement surtendus, aptes à faire un travail à mi-temps (on sait que la question du travail à mi-temps est largement posée, pas seulement pour les femmes mariées), mais incapables de l'attention soutenue, de la précision de gestes, pendant une trop longue durée. Déséquilibrés légers, capables de faire des travaux simples et lents, mais qui n'existent plus dans notre monde. Personnes « âgées », compte tenu que, pour ce rythme de travail et ce renouvellement constant des techniques, on est âgé à 50 ans. Et que auparavant l'on a dû déjà subir plusieurs stages de recyclage pour apprendre les nouvelles techniques de son propre métier. Or, dans une société traditionnelle, il n'y a pas un aussi grand nombre de « déchets » humains, parce que les conditions du travail non technique permettent d'employer un peu n'importe qui : il y a toujours une possibilité d'utiliser. Alors que notre société sépare de plus en plus rigoureusement les aptes et les inaptes. Entretenir même gratuitement un monde considérable d'inaptes, est sans doute possible dans une société hautement productive, mais humainement condamnable.

Je donnerai un dernier exemple de l'entrelacement de ces effets bons et néfastes : (je choisis ces divers exemples dans des secteurs aussi différents que possible, précisément pour montrer que le phénomène de l'ambivalence concerne tous les secteurs du technique). Il semble qu'il soit aisé de distinguer la Propagande et l'Information. Il semble également que la « bonne » information soit possible, et que ce soit une affaire de l'homme : l'honnêteté dans le jugement, le scrupule dans l'appréciation, l'impartialité, le souci d'objectivité de l'informateur, voilà ce qui, dans la pensée courante est la condition de la bonne information. Autrement dit, l'affaire est purement morale. La bonne moralité de l'informateur garantit la qualité de l'information. Or, je prétends que c'est là un jugement parfaitement dépassé. La situation de l'informateur a complètement changé, du fait du progrès technique : l'information actuellement est instantanée, innombrable, diversifiée, multipolaire. Elle implique un appareillage monumental et d'un prix inimaginable, qui ne peut appartenir qu'à des Etats ou à d'immenses compagnies capitalistes. L'individu ne peut plus être source d'information — mais l'individu reste au stade de l'agence d'information, du

journal ou de la station d'émission un intermédiaire indispensable. C'est-à-dire que les moyens de transmission permettent une collecte démesurée de tous les faits possibles, diffusés instantanément auprès des journaux et agences de presse. Mais pour savoir ce qui finalement sera diffusé dans le public, l'intervention de l'homme reste nécessaire. C'est lui qui choisit, qui met en pages, qui apprécie... Or, comment ce travail pourrait-il se faire bien ? pour ne donner qu'un seul exemple, l'agence américaine Associated Press, envoie presque chaque jour à ses abonnés, 300.000 mots de nouvelles. Il faut ramener cela à un cinquantième pour la substance d'un journal. Compte tenu que les nouvelles étant adressées en style télégraphique, il faut les remettre au clair : donc en fait on retiendra une nouvelle sur cent reçues. Mais un journal est abonné à plusieurs agences, il ne reçoit pas les seules informations d'Associated Press, mais beaucoup d'autres. Le problème se pose alors de la possibilité d'un travail sérieux sur cette masse innombrable d'informations. En quelques heures, il faut lire ces milliers d'annonces, choisir les plus importantes, les ordonner. Il faudrait pouvoir les vérifier — mais leur nombre interdit toute vérification. Il faudrait pouvoir leur donner un coefficient d'importance exact, mais là encore, sauf si l'on travaille avec une conception dogmatique permettant un classement facile, comment arriver à estimer correctement en quelques minutes l'information portant sur un fait vraiment décisif — et l'information à négliger... or, pour tout ce travail, l'informateur n'a aucun critère sûr, il juge selon ses connaissances, ses penchants, sa bonne foi. Il est absolument livré à tout ce qui lui arrive. Il faudrait examiner de façon plus détaillée la situation exacte de l'informateur, et la validité de ces informations, qui sont de toute façon manipulées par quatre ou cinq personnes différentes, à des stades divers de la transmission. Mais on peut retenir comme élément général, que plus on améliore le réseau technique de transmission des informations dans le monde, plus on applique aussi ce que les Américains appellent le « free flow », et plus la quantité d'informations répandues augmente. Plus la difficulté de choisir et de présenter, croît. Plus il y a de chances de transmettre une nouvelle fautive, ou sans intérêt, en laissant de côté la plus importante. On peut dire que, (jusqu'au moment où les contrôles de vérité, les choix qualitatifs pourront être effectués par un cerveau électronique) plus il y a d'informations, moins il y a de possibilité d'avoir une information exacte. Ce n'est plus une affaire de bonne volonté ni de morale, ni de conception de l'homme, ni de volonté tout court. Au milieu de ces processus, l'homme actuellement est obligé de recevoir les conséquences positives et négatives indissolublement liées.

IV.— TOUT PROGRES TECHNIQUE COMPORTE UN CERTAIN NOMBRE D'EFFETS IMPREVISIBLES.

Cette dernière constatation vient considérablement compliquer la direction à donner à la recherche. Les esprits simplistes considèrent qu'il est aisé d'orienter le progrès technique, de lui assigner des fins élevées, positives, constructives, etc... C'est ce que l'on entend dire constamment. Ainsi, affirme-t-on, la technique ce n'est jamais qu'un ensemble de moyens, il faut l'ordonner à une fin, et c'est celle-ci qui donne au progrès technique sa signification. C'est grâce à la fin que l'on peut justifier cette technique, même si pour un temps, elle comporte des inconvénients. Même si la planification socialiste conduit au travail forcé et à une demi-famine, néanmoins la fin, qui est le socialisme, légitime cette technique. Ce n'est qu'une application de la formule célèbre. Or, le phénomène technique ne présente jamais cette simplicité d'épure. Tout progrès technique comporte trois sortes d'effets : les effets voulus, les effets prévisibles et les effets imprévisibles. Lorsque des scientifiques procèdent à des recherches dans un secteur technique, ils cherchent le plus souvent à atteindre un résultat, précis, suffisamment clair et proche. Il y a en quelque sorte un problème précis qui est posé : comment forer à 3000 mètres de profondeur pour accéder à une nappe de pétrole — et l'on met en œuvre un ensemble de techniques, on en invente de nouvelles pour résoudre ce problème : ce sont les effets voulus. En face d'une découverte, les scientifiques voient dans quel domaine elle peut s'appliquer, ils élaborent les procédés techniques d'application, ils en attendent un certain nombre de résultats et ils les obtiennent. La Technique est assez sûre, elle donne les effets escomptés. Bien entendu, il peut y avoir aussi des flottements, des échec, mais on peut être assuré que le progrès technique éliminera la zone d'incertitude dans chaque domaine.

Nous rencontrons une seconde série d'effets attachés à toute opération technique : des effets non recherchés mais prévisibles. Par exemple, un grand chirurgien actuel dit qu'« une intervention chirurgicale consiste à remplacer une infirmité par une autre ». Bien entendu, il s'agit d'une infirmité gênante, par une qui l'est moins — ou une infirmité qui menace la totalité de l'être par une qui sera localisée : il y a là des effets que l'on aimerait mieux ne pas avoir, qui sont négatifs, mais inévitables, connus, cernés — et dans toute opération technique, il faudrait être aussi clairvoyant que ce chirurgien et reconnaître les effets non recherchés mais prévisibles (ce que l'on ne fait généralement pas, nous l'avons vu dans notre premier point) pour évaluer correctement ce que l'on est en train de faire et procéder à la balance des effets positifs et négatifs.

Mais il est une troisième catégorie d'effets totalement imprévisibles mais attendus, et des effets à la fois imprévisibles et inattendus. Les premiers se ramènent à notre incapacité à prévoir avec exactitude un phénomène dont nous entrevoyons la possibilité. Par exemple, dans le domaine de l'habitat, en utilisant le système des blocs d'habitation, on pouvait concevoir que ceci entraînerait des effets d'ordre psychologique et sociologique assez profonds. L'homme vivant dans l'immense unité de logement se transforme, mais en quoi et comment, cela, nous étions (et nous sommes toujours) incapables de le prévoir exactement. Il y a une sorte de mutation dans le comportement, dans les relations, dans les distractions, etc... mais finalement on peut tout dire à ce sujet sans qu'une prévision soit plus certaine que l'autre. Il est par exemple amusant de constater que M. Francastel tire des conclusions diamétralement opposées à ce sujet, de celles de M. Le Corbusier. Ce qui est certain, c'est qu'il y a changement. On peut prendre un autre exemple avec la question des loisirs. S'ils est vrai (ce qui n'est pas absolument certain, malgré les affirmations qui me paraissent très hasardeuses de M. Dumazedier — et les prophéties délirantes du style **Planète**) que nous avançons vers une ère — ou une civilisation (?) des loisirs, on peut être assuré que cela produira de grands changements dans l'homme ; mais aucune prévision véritable n'est possible, nous sommes dans le domaine le plus hypothétique. Nos connaissances concrètes de psycho-sociologie sont encore incertaines, et l'on ne peut guère à partir de là procéder à une prévision. Seules des extrapolations restent possibles, mais à partir de données limitées, relativement peu sûres, donc la réflexion reste très aléatoire. Il est enfin d'autres résultats seconds, totalement imprévisibles et totalement inattendus. L'exemple des effets de la culture du maïs et du coton sur les sols est maintenant bien connu, je le rappellerai pour mémoire (je l'ai examiné dans un autre contexte, dans mon étude « **La Technique ou l'enjeu du siècle** »). C'est surtout dans les domaines divers de la chimie que l'on rencontre ce genre de résultats. Et d'abord dans l'utilisation des remèdes. Il est en effet inconcevable, quels que soient le sérieux et la prudence des chercheurs, de procéder à la totalité des expérimentations imaginables pour discerner la totalité des effets possibles d'un remède. Certains effets, d'ordre psychique par exemple, ne peuvent être décelés sur les animaux. Mais des effets physiques sont également inattendus. De plus, aucune expérimentation n'est d'assez longue durée pour dire ce que produira à la longue le remède. Avec trois hypothèses sous cette formule : effets sur les descendants — effets à la suite d'un long usage du remède (plusieurs années de consommation d'un tranquillisant par exemple) — effets au bout d'un délai assez long, après une cure d'un remède très puissant modifiant telle fonction physiologique. Faut-il rappeler les effets seconds et inattendus de la

pénicilline ? Le scandale affreux de la Thalidomide ? Or, dans ce cas, il n'y a eu, contrairement à ce que l'on a affirmé pour sauver la science, aucune négligence dans l'expérimentation. Il y avait eu trois années d'expérimentation sur animal effectuées en laboratoire. Mais on ne peut simplement pas imaginer la totalité des effets possibles sur lesquels faire porter l'expérimentation. Or, si le cas de la Thalidomide a été particulièrement connu, parce qu'il y a eu campagne de presse, infanticide, procès, etc... il ne faut pas oublier que le fait est beaucoup plus fréquent qu'on ne l'imagine. En 1964, un autre médicament (Triparanol), cependant lui aussi mis au point par des laboratoires très sérieux, devait être retiré du commerce après constatation d'accidents sanguins graves. Mais ce n'est pas le seul problème des médicaments.

Dans beaucoup d'autres domaines, le développement de la chimie comporte ces effets imprévisibles très dangereux. Je dirai même davantage dans les autres domaines : en effet, lorsqu'il s'agit du médicament ou d'un produit nocif pour un être vivant (D.D.T. par exemple) on procède à des contrôles très minutieux, qui n'empêchent pas ces effets imprévisibles, ⁽¹⁾ tandis que pour les produits chimiques qui ne se consomment pas, les contrôles sont beaucoup moins rigoureux. Et ils comportent aussi des résultats, imprévisibles mais inquiétants : par exemple ce fut la découverte depuis 1962 que certains plastiques ne sont pas stables et peuvent céder aux aliments emballés, notamment lorsqu'il s'agit de matières grasses ou de produits riches en liquides des traces de composants divers (monomères, plastifiants, stabilisants, voire même des substances non encore identifiées au point de vue chimique) et produisant des effets éventuellement dangereux pour l'organisme humain. De même les détergents ne sont pas du tout des produits inoffensifs. D'un côté, l'abus des détergents produit des effets graves dans les cours d'eau : qu'il s'agisse des résidus déversés par les usines de fabrication ou simplement des eaux usées des grandes villes, les quantités prodigieuses de détergent dans les rivières anéantissent toute vie, et même d'après certains experts menacent la continuité du cycle d'évaporation. En ce qui concerne la toxicité des détergents (quel que soit le rinçage, il en reste toujours), le « Comité français de la détergence » publiait un rapport en 1963 sur ce problème d'après lequel : « la toxicité aiguë est très faible. La toxicité chronique n'est pas inquiétante. Mais, les nouveaux détergents surfactifs n'ont pas encore été testés à ce point de vue; d'autre part l'on peut difficilement transposer à l'homme les résultats obtenus sur les a-

(1) On se rappelle que pour le D.D.T., on a affirmé pendant des années, de 1941 à 1951 exactement, son caractère totalement inoffensif pour l'homme. En 1951 fut découvert un premier effet nocif pour le D.D.T. en solution grasse (rachitisme) et depuis on ne cesse d'apercevoir de nouveaux effets néfastes.

nimaux — et l'on ne peut calculer les effets à longue échéance ». On est obligé de reconnaître l'honnêteté de telles conclusions. Mais sur les deux premiers points, des contestations ont été élevées par des spécialistes de Toxicologie : il est vrai que la toxicité directe est rare : mais, si quelques-uns soutiennent les propriétés cancérigènes de certains détergents, presque tous soulignent un effet d'une importance capitale : les détergents possèdent la particularité de pouvoir faire franchir à la barrière intestinale des agents qui d'ordinaire ne la traversent pas. On mesure la gravité d'une telle constatation.

Enfin, dans ce domaine des effets imprévisibles, on commence à être suffisamment averti des effets catastrophiques de la rupture des cycles naturels, par l'intervention des produits chimiques. On connaît l'affaire des insecticides destinés à protéger les arbres fruitiers contre les parasites, mais qui également tuent les abeilles, ce qui détruit l'un des agents les plus importants de la fécondation, et empêche de ce fait la formation des fruits. Le livre célèbre, parfois exagéré, de Mme Carson (**Le Printemps silencieux**) donne de multiples exemples de ces effets, au troisième ou quatrième degré, de techniques d'intervention. Assurément, on peut dire que ces effets imprévisibles finissent par se révéler, qu'on peut les cerner, les analyser et dans bien des cas les supprimer. C'est exact. Mais il faut nuancer cet optimisme : il y a des conséquences irréversibles : la pollution des rivières, la destruction totale d'espèces d'oiseaux nécessaires ne peuvent guère actuellement trouver de remèdes. Il y a de plus des accidents irréparables : ceci dans le domaine individuel : tous ceux qui ont été victimes des produits nocifs. On ne peut pas se satisfaire en constatant que le progrès fait nécessairement des victimes. Il y a en outre les phénomènes dont l'ampleur, l'amplification sociale est telle qu'on ne peut guère revenir en arrière même si on a reconnu le caractère nocif. Peut-on concevoir que la production de détergents s'arrêtera, ou celle des insecticides ? Qui aurait la puissance de faire la loi au trust Geigi ? Nous sommes ici devant un complexe industriel et social, trop important pour être remis en question. Certes on peut améliorer un produit, retirer un remède de la circulation, mais le mouvement ne peut qu'amplifier les conséquences imprévisibles. C'est-à-dire que nous sommes de moins en moins maîtres des Techniques employées. Car, si l'on arrive à arrêter tel produit secondairement toxique, au même moment on en jette cent sur le marché, dont on ignore finalement les effets, qui ne seront connus que dans deux ou dix ans, etc... On peut poser comme un véritable principe que plus le progrès technique croît, plus augmente la somme des effets imprévisibles. Bien entendu pour rendre la démonstration complète, il faudrait établir un inventaire détaillé de la situation ce qui est impossible dans les limites d'un article. Mais la signification des exemples cités m'apparaît suffisamment certaine, et la qualité de

ces exemples autorise la généralisation. Ce n'est pas une méthode inexacte ou approximative que celle qui consiste à retenir un fait significatif, et d'un poids considérable pour en tirer des conclusions générales, plutôt que d'établir des statistiques ou de collecter des faits insignifiants. Il me semble que l'analyse de l'ambivalence du progrès technique effectuée dans cette orientation permet d'évaluer exactement la réalité de notre société et de la vie de l'homme dans un monde technicisé sans porter de jugement de valeur ni obéir à des présuppositions cachées.

Jacques ELLUL

UN EMPOISONNEMENT AUX ANTILLES

NOTE D'HISTOIRE SOCIALE COLONIALE

par René J. LE GARDEUR, Jr.

C'est avec beaucoup d'amitié et un peu d'émotion que nous publions l'intéressante étude qui suit. Elle nous vient en effet de la Nouvelle-Orléans où René Le Gardeur, dont la famille est installée là-bas depuis le XVIIIe s., n'a pas oublié notre langue. Que la parution de cet article dans une revue de Port-au-Prince soit une sorte de salut affectueux des francophones d'Haïti à leurs cousins de la Louisiane.

J. B.

Bien que les rumeurs d'empoisonnements perpétrés par les esclaves aient suscité à Saint-Domingue et dans les autres Antilles des alarmes fréquentes, répandant l'épouvante parmi toutes les classes de la population, les récits contemporains de cas précis sont très rares, et l'on est loin de distinguer entre la réalité et la légende. On croyait généralement, par exemple, que les esclaves avaient apporté d'Afrique l'art de tirer des végétaux des poisons secrets et mystérieux, et l'on assurait qu'ils avaient adapté cet art aux plantes des îles, d'où ils extrayaient des substances inconnues à la science médicale, d'une virulence extrême, et dont on ignorait les contrepoisons.

Pourtant, Hilliard d'Auberteuil ⁽¹⁾ affirme que la réalité était toute différente, et que le célèbre et redouté Macandal lui-même ne possédait point cet art secret et subtil que l'imagination populaire attribuait aux empoisonneurs. En effet, assure-t-il, les plantes vénéneuses étaient très rares aux îles, et Macandal et ses complices se seraient servi de l'arsenic et du sublimé corrosif, qui leur étaient très facilement accessibles chez les droguistes et ailleurs par suite de l'insouciance des règlements et « d'un défaut de police ».

Moreau de Saint-Méry, dans un passage bien connu de sa **Description de la partie française de l'isle Saint-Domingue**, ⁽²⁾ résume l'histoire de Macandal ainsi que les traditions qui s'étaient perpétuées sur son compte. Il déclare que cet esclave marron « **avait conçu l'inferral projet**

(1) *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue* (2 vols. in-8, Paris, 1776-1777), I, 137-139), note 2.

(2) Nouvelle édition par Blanche Maurel et Etienne Taillemite (3 vols. in-8, Paris, 1958), II, 629-631.

de faire disparaître de la surface de Saint-Domingue tous les hommes qui ne seraient pas noirs....»

Mais Hilliard d'Auberteuil soutient que les colons ont beaucoup exagéré au sujet de Macandal et des empoisonnements en général. **« Il n'y a pas d'apparence qu'il voulût empoisonner tous les Blancs, qu'il eût une ligne, une conspiration pour se rendre maître de la Colonie ; car au lieu d'empoisonner les Blancs, il ne fit empoisonner que les Nègres et très-peu de Blancs : ainsi on peut assurer que le poison ne fut entre ses mains que l'instrument d'une vengeance particulière. »** (3)

Toutefois, justifiée ou non, si grande était la terreur inspirée par le poison, que la punition était prompte, les peines infligées terribles : **« ...on brûle sans miséricorde, sans preuves, quelquefois même sans indices, tout Nègre accusé de poison.... »** (4)

X X X

En raison de la rareté des écrits contemporains relatifs aux empoisonnements, les trois lettres présentées ici (5) offrent un intérêt spécial, puisqu'elles contiennent le récit détaillé d'un empoisonnement qui fut tenté à Cuba en 1807. A Cuba, autant dire à Saint-Domingue, car tous ceux qui y furent impliqués, maîtres et esclaves, venaient de Saint-Domingue, d'où un grand nombre d'habitants s'étaient enfui en 1803 au moment de l'évacuation. Pendant quelques années ils constituèrent à Santiago, à Baracoa, à La Havane, une nouvelle et plus petite société française transplantée en pays espagnol, en attendant le jour qu'ils croyaient proche, mais qui ne devait jamais venir, où il leur fût enfin possible de rentrer sur leurs propriétés. (6)

Parmi les réfugiés qui s'établirent dans les environs de Santiago se trouvaient les deux frères Le Monnier, Yves-Julien-Joseph et René, les fils aînés d'une famille de cinq fils et deux filles (au moins), tous nés à Rennes, enfants de René-Joseph Le Monnier, commis au greffe du parlement, et de sa femme Anne-Marie Viel. Au printemps de 1791, les deux aînés, dès la réception de leurs diplômes de maîtres en chi-

(3) Hilliard d'Auberteuil, *Considération*, *ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Ces lettres font partie des *Peters — Le Monnier — Lastrapes Papers*, actuellement en dépôt à la division des manuscrits de la Tulane University Library de la Nouvelle-Orléans, et je suis redevable à M. Edwin Peters Lastrapes, propriétaire de ces documents, de la permission de m'en servir dans la préparation de cet article. J'exprime aussi ma reconnaissance particulière à mon ami Gabriel Debien pour son assistance et ses conseils.

(6) A consulter : Gabriel Debien, « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à Cuba », *Revista de Indias* (Madrid), janvier 1954, 559-605; et juin 1954, 11-36.

rurgie au collège royal de Rennes, partirent pour Saint-Domingue pour y exercer leur profession. Là ils rejoignaient aux Cayes Saint-Louis près de la Grande Colline d'Aquin, leur oncle maternel Viel, lui aussi maître-chirurgien, déjà établi depuis plusieurs années dans ce quartier. (7)

X X X

Le printemps de 1791 ne nous paraît pas aujourd'hui trop bien choisi pour aller chercher fortune à Saint-Domingue. Mais en France les conditions étaient-elles si engageantes pour des jeunes gens qui commençaient leur carrière ?

Les papiers de la famille n'offrent malheureusement aucune lettre des frères Le Monnier au cours de leur séjour à Saint-Domingue. (8) Il est certain qu'ils s'établirent plus tard dans la paroisse du Fond-des-Nègres, près de Saint-Michel, où ils servirent comme officiers de santé pendant les dernières années de leur séjour dans la colonie, y compris l'époque de l'expédition Leclerc. D'après une déclaration faite par Yves dans son contrat de mariage à la Louisiane au 30 juillet 1814, lui et son frère René possédaient en société à Saint-Domingue, au moment de leur fuite en 1803, une caféière de 100 carreaux (9) située dans le quartier dit la Costière Sud du Rochelais, dans la paroisse du Fond-des-Nègres, mise en valeur par 53 esclaves ; ainsi que deux emplacements pour des embarcadères à Miragoane et dans le nouveau bourg d'Aquin ; (10) plus de fortes créances.

En 1803, Yves et René durent abandonner leur propriété et se réfugier à Santiago de Cuba, emmenant plusieurs esclaves avec eux. Là ils reconstituèrent leur société, tant pour exercer la chirurgie et la médecine que pour l'exploitation d'une caféière qu'ils acquirent dans les mornes des environs de Santiago.

(7) Il paraît qu'un troisième fils, qui n'a pas été identifié, aurait rejoint ses frères aînés à Saint-Domingue avant 1801 (voir note 8). Tous les cinq fils adoptèrent la même profession de chirurgien et médecin; les deux plus jeunes, François et Joseph («Joson»), ne devaient jamais quitter la France.

(8) Pour cette époque il n'a été conservé que trois lettres de Le Monnier père, à Rennes, à ses fils à Saint-Domingue, viz. : 1) 20 décembre 1791 à M. Le Monnier, le jeune; 2) 15 décembre 1794 aux deux frères Le Monnier; 3) 23 octobre 1801 aux trois citoyens Le Monnier frères. (Aucune autre trace de ce troisième frère n'a été trouvée dans les Papiers). Dans ses lettres le père se plaint de la dureté de la vie en France, il témoigne son inquiétude sur le sort de ses enfants aux Antilles. En 1801, il n'avait reçu depuis 1796 que sept lettres quoique ses fils aient écrit beaucoup plus souvent.

(9) Environ 113 hectares, ou 279 acres.

(10) Ces propriétés n'ont pu être identifiées dans les six volumes de l'Etat des Liquidations.

Vers le premier avril 1807, René Le Monnier quitta Santiago pour se rendre en France visiter sa famille, s'arrêtant d'abord à Baltimore pour essayer de mener à bonne fin une vente de 14 serrons de quina ⁽¹¹⁾ qu'il n'avait pas réussi à conclure au cours d'un premier voyage quelques mois auparavant. En partant, René laissa leur jeune esclave Colin, son domestique particulier, à son frère, qui l'employa à mener sa maison. Ce ne fut que deux ou trois jours plus tard, le 4 avril, que survint l'incident de l'empoisonnement d'Yves. Il paraît que Colin, plus ou moins nonchalant et étourdi, avait été gâté par René et il trouva trop stricte la nouvelle discipline à laquelle il était soumis. En conséquence Yves, irrité par son indolence, par son penchant à jouer aux caniques ⁽¹²⁾ au lieu de travailler, le battait de temps en temps. L'autre domestique elle-même, Adélaïde, perdait aussi patience et le battait de son côté. Un jour, Yves lui ayant défendu encore de jouer aux caniques, Colin s'en plaignit à ses petits camarades, qui lui suggérèrent qu'il pourrait se débarrasser de son persécuteur de la même manière qu'ils avaient employée pour « expédier » un économe à Jérémie : savoir, avec de l'arsenic, qu'ils avaient obtenu sous le prétexte de tuer des rats. Dès lors, lui dirent-ils, il pourrait s'amuser autant qu'il voudrait jusqu'au retour de France de son autre maître. On se rendra compte que les deux incidents étaient très semblables : le même poison, le même prétexte pour l'obtenir, et, en toute probabilité, le même motif — le désir de se venger d'une trop stricte discipline.

La première lettre d'Yves à son frère, écrite le 6 avril, deux jours après l'empoisonnement, n'a pas été retrouvée. A cette époque, Yves ignorait qui était le coupable, et ce ne fut que vingt jours après l'incident qu'il découvrit enfin la vérité. La façon dont il fit cette découverte, ses recherches, ses interrogatoires des personnes suspectes, la confession du coupable — tout cela est raconté avec beaucoup de verve et de réalisme dans la lettre d'Yves du 15 juillet 1807, date où René était déjà entré en France.

C'est aussi dans cette lettre, ainsi que celle du 20 décembre 1808, que l'affaire de la spéculation des 14 serrons de quina est traitée d'une façon si vive. Bien qu'elle n'ait aucun rapport avec l'empoisonnement, les observations faites par Yves sur cette affaire nous permettent de former un portrait plus complet des deux frères, et font ressortir plus clairement l'esprit dominateur et le tempérament énergique d'Yves, qui en imposaient au caractère plus vacillant et plus faible de son frère.

(11) Serron : Petite caisse dans laquelle on importe différentes drogues des pays étrangers (Littré).

(12) Mot créole pour « billes ». On trouvera aussi dans les lettres les orthographes « canittes » et « canites ».

x x x

Il ne reste maintenant qu'à résumer brièvement l'histoire subséquente des deux frères.

En 1808, la guerre d'Espagne ayant commencé, les défaites espagnoles provoquèrent l'animosité des Cubains envers les nombreux colons français qui avaient trouvé asile chez eux. En 1809 ces colons furent contraints de s'exiler une seconde fois. Très peu de temps leur fut laissé pour disposer de leurs propriétés et arranger leurs affaires. Les uns se dirigèrent vers la France ; d'autres, surtout les anciens fonctionnaires et militaires, durent se rendre à Santo-Domingo, l'ancienne colonie espagnole devenue française en 1795, où Napoléon voulut organiser la résistance. Le plus grand nombre partirent pour les Etats-Unis. Dans les mois de mai à septembre 1809, plus de 9.000 réfugiés — 2.731 blancs, 3.102 gens de couleur, et 3.226 esclaves ⁽¹³⁾ — arrivèrent à la Nouvelle-Orléans, entassés dans de petits bâtiments qui manquèrent souvent de vivres. Parmi eux, se trouvait Yves Le Monnier, qui avait pris passage sur le brick **Fair America**, capitaine Abraham Barges ; il partit de Santiago vers la fin de mai 1809 et débarqua à la Nouvelle-Orléans vers la mi-juillet.

Arrivé à la Nouvelle-Orléans, Yves s'associa avec François Grandchamps, pharmacien, lui aussi réfugié de Saint-Domingue et de Cuba. Le 30 juillet 1814, Yves épousa Marie-Charlotte-Aimée Beauchet Saint-Martin, d'une famille notable de la paroisse Saint-Charles de la Louisiane. Un fils et un petit-fils, tous les deux nommés Yves-René, eurent des carrières honorables comme médecins à la Nouvelle-Orléans. Le grand-père et le petit-fils se distinguèrent aussi comme militaires, le premier au siège de la Nouvelle-Orléans en 1814-1815, et le dernier dans la Guerre Civile de 1861 à 1865.

René Le Monnier se trouvait en France quand éclata la guerre d'Espagne en 1808 et il ne put rejoindre son frère à Santiago. Il resta plusieurs années en France où il poursuivit ses études de médecine, et il fut reçu docteur de la Faculté de Médecine à Paris le 9 mars 1810 avec une thèse qui fut publiée la même année : **Observation sur quelques épidémies de Saint-Domingue, compliquées des symptômes de la fièvre dite jaune** (Paris, chez Didot jeune, in-4°, 1810, 21 pp.). En 1817 il rejoignit son frère à la Nouvelle-Orléans.

x x x

Les trois lettres qui suivent sont apparemment les seules écrites par les deux frères pendant leur résidence aux Antilles qui aient été conservées. La ponctuation et l'accentuation ont été rétablies, et quelques

(13) Rapport de James Mather, maire de la Nouvelle-Orléans, *Moniteur de la Louisiane*, 27 janvier 1810.

légères négligences d'orthographe ont, pour la clarté, été rectifiées. Presque toutes se trouvent dans la lettre II du 15 juillet 1807 — évidemment un brouillon écrit à la hâte. Mais plusieurs singularités d'orthographe et d'expression, attribuables pour la plupart au ton familier d'une correspondance entre frères, ont été scrupuleusement retenues.

X X X

LETTRE No I

[René Le Monnier (Baltimore) à Yves Le Monnier (Santiago de Cuba)]

Baltimore 12 mai 1807

Mi co frater, ⁽¹⁴⁾

J'ai reçu le 5 ta lettre du 6 avril ⁽¹⁵⁾ via Norfolk. Quoique tu me rassures sur les suites de cet atroce événement, j'en frémis encore ; le seul mot de poison imprime une telle horreur, qu'il fait éprouver en le prononçant toutes les angoisses et tout le déchirement des entrailles qui en sont la suite. Ce premier coup évité, tu as bien raison de n'être pas rassuré sur l'avenir ; lors même que tu parviendrais à découvrir toute cette trame, ce sera difficile si nos nègres sont criminels . . plus le danger, mon ami, est grand, et plus les mesures doivent être vigoureuses. En pareil cas il ne faut pas s'amuser à rechercher une conviction, le seul soupçon doit nous déterminer.

En réfléchissant je trouve, d'après les détails que tu me donnes, Adélaïde plus coupable que le petit nègre. Pourquoi n'a-t-elle pas prévenu qu'il était resté du sable ou chaux au fond de la chaudière, et qu'elle ne l'a avoué que lorsque ton empoisonnement a été bien reconnu ? Si l'arsenic eut été jeté dans le pot, resté longtemps sur la table, est-il possible qu'elle eût versé le lait dans la chaudière sans s'en apercevoir, lorsqu'il était aussi visible après avoir longtemps bouilli ? Je pense plutôt que le poison a été mis lorsque le lait était sur le feu.

D'un autre côté, je sais les liaisons que tu as eues et que tu as peut-être encore ; une mulâtresse jalouse n'est-elle pas assez méchante pour se charger d'un pareil crime ? Je te le répète, il faut se décider à vendre les domestiques, abandonner les maîtresses basanées et même le logement que tu occupes, car les environs peuvent bien aussi distiller le poison. Je te prie seulement en vendant Colin de la remplacer par un jeune Baus-

(14) I.e., Mi caro frater [mon cher frère], formule dont les deux frères se servaient habituellement pour s'adresser l'un l'autre. Les trois mots sont successivement espagnol, italien et latin.

(15) Pas retrouvée. Cette lettre annonçait les détails de l'empoisonnement, survenu le 4 avril, mais sans nommer le coupable, dont Yves ignorait encore l'identité.

sale ⁽¹⁶⁾ pour qu'à mon retour je ne me trouve pas sans domestique.

Tu auras appris la banqueroute de Latour. Le kina ⁽¹⁷⁾ pouvait m'être rendu, mais son compte se montant à plus de sept cent gourdes, j'ai préféré lui abandonner la bête pour le dommage (sauf à nous revoir). Les nouvelles de France portent le prix de celui qu'on permit d'introduire à 6 livres 10 sols, ⁽¹⁸⁾ et il m'aurait plus coûté que ça. Je profite d'un transport expédié par le gouvernement et je prendrai du papier sur France; avant mon départ je t'écrirai d'ici par une autre occasion sur laquelle je compte. Adieu, donne-moi de tes nouvelles, j'ai besoin d'en recevoir.

Ton frère et ami,

Le Monnier

J'ai vu ici MM. Lambert et Gernigon; nous avons passé ensemble une agréable semaine. Mr. Mouësan te dit bonjour, il a bien pris part à ton fâcheux événement.

LETTRE No. II

[Yves Le Monnier (Santiago de Cuba) à René Le Monnier (Rennes)]

15 juillet 1807

Mi co frater,

Je saisis avec empressement le départ de Mr. Delmas pour Nantes pour lui remettre une missive. Je n'ai reçu que tes deux lettres du 12 et 20 mai datées de Baltimore. ⁽¹⁹⁾

J'ai été assez favorisé de la Providence, après m'avoir sauvé la vie, de découvrir toute la trame de mon assassin. Ce n'est que ce petit scélérat de Colin qui a fait le crime, et voici comment. Ce fut le 4 mars ⁽²⁰⁾ comme

(16) I.e., «bossale» — esclave provenant directement d'Afrique.

(17) I.e., quina, ou quinquina. Il paraît que René avait récemment fait un premier voyage à Baltimore pour essayer de vendre à bon compte 14 serrons (voir note 11) de quina qu'ils durent acheter à Cuba à bas prix. N'ayant pu conclure la vente avant de rentrer à Santiago, René mit le quina en dépôt chez un nommé Latour. Quand il regagna Baltimore vers le début de mai 1807, il apprit que Latour avait fait banqueroute. Débiteur de plus de 700 gourdes pour des achats à Latour, René eut l'idée d'abord de ne pas réclamer son dépôt (dont la valeur courante était inférieure au montant de la dette), espérant de pouvoir les contrebalancer, même s'il fallait sacrifier son bénéfice. La suite de cette affaire est récitée dans les lettres II et III.

(18) Vraisemblable, 6 livres 10 sols la livre, (voir note 36).

(19) La lettre du 20 mai n'a pas été retrouvée. Il est probable que René y répéta ses conseils de vendre les esclaves. Il partit le 23 mai pour la France.

(20) Evidemment un lapsus pour 4 avril. Si la date du 14 mars était exacte, Yves aurait pu annoncer le nom du coupable dans sa lettre du 6 avril, puisqu'il le découvrit 20 jours après l'événement.

je te l'ai marqué que je fus empoisonné dans une tasse de lait. Je t'ai fait le détail de mon état maladif; je passe à l'action, que je vais te rapporter exactement. Ce n'est que le 24 [avril], 20 jours après, que j'ai découvert la vérité; ma persévérance pacifique durant ces 20 jours est une époque marquante de ma vie. Le 8 [avril], me trouvant mieux, je m'occupai de découvrir le coupable; j'envoyai Adélaïde à la rivière, et à neuf heures du matin je me renfermai dans la chambre de la cour avec Colin, m'étant muni d'un pistolet. Je lui ordonnai de se mettre à genou et de faire sa prière; il me répondit : «Moë pas conné la prière», et se croyant perdu, il prononçait en tombant à genoux : «Ah Dieu, papa moë! Ah Dieu, maman moë! Hô!» Si je lui eus mis le pistolet sur la gorge, j'aurais tout découvert ce jour, mais le questionnant il me dit qu'il ne savait rien, que le jour de ma crise il était venu chez moi une vieille négresse amie d'Adélaïde et quelle lui avait défendu de me le dire. En effet, pendant les efforts cruels que j'éprouvais en vomissant, je demandai à la négresse s'il n'était venu personne chez moi; elle me répond que non : c'était au moment où elle me montrait la soi-disant crasse du lait. Après déclaration, je lâchai mon coquin, je l'envoyai chercher cette négresse Adélaïde à la rivière; confrontation faite avec la vieille, elle soutient à Colin qu'elle n'était point venue ce jour, mais bien trois jours avant. J'enferme le lendemain Colin chez les Dlls. Brun.⁽²¹⁾ Adélaïde arrive de la rivière, et ma première demande fut si la vieille n'était pas venue chez moi, si elle n'avait pas défendu à Colin de le dire; elle me répondit que la chose était vraie et que ce n'était que la crainte d'être grondée qui l'avait fait s'en cacher. Je fais revenir la vieille, je la confronte avec Colin et Adélaïde qui avait avoué qu'elle y était venue. Elle soutient mordicus au nègre et à la négresse que cela n'était pas; enfin je me trouvai jeté dans un dédale, ne découvrant rien et soupçonnant la négresse. Le 10, Mlle. Guitone Brun descendant du morne me dit qu'ayant annoncé mon accident à Jean-Baptiste,⁽²²⁾ il avait répondu qu'il n'y avait d'autres que Colin qui pouvaient avoir commis ce crime, parce qu'il avait toujours dit qu'il voulait me détruire. Ordre de suite à Jean-Baptiste de descendre. Le 12, arrivée de Jean-Baptiste, départ d'Adélaïde pour la rivière, envoi de Colin chez Mlle. Francille Dunand. Seul avec Jean-Baptiste je le questionne : il m'avoue que Colin me détestait parce que je le corrigeais, que le petit Manuel, fils de Nina-Roes, m'ayant un jour avisé qu'il était à jouer aux caniques, et l'ayant fustigé, Colin vola de l'émétique dans la chambre sur la table, le délaya dans du sirop, et le soir en régala Manuel qui fut effectivement très malade, vomissant toute la nuit; que le soir qu'ils avaient volé une poule et que je les corrigeai tous les deux, Colin

(21) Les Brun étaient caféiers à Saint-Domingue dans le même quartier que les Le Monnier. Voir Etat des Liquidations, 1834, Fond-des-Nègres, etc.

(22) Esclave des Le Monnier, chargé de la direction de leur caféière dans les mor- nes.

voulait aller marron; que pendant qu'il était au Port-au-Prince avec toi ils te volaient, Colin et Antoine, ton biscuit, et que leur dessein était de passer aux brigands; que dans le commencement de notre arrivée à St. Yago, après la vente de la stance ⁽²³⁾ .. et de ce tu dois t'en rappeler .. c'était Colin qui nous envoyait toujours cet Espagnol qui tantôt voulait l'acheter ou le louer, qu'Antoine et lui voulaient être vendus à cet Espagnol parce que, disaient-ils, «n'a ba li nion mois bon bouche et pi na parti pour Miragoane».⁽²⁴⁾ Nouvelles questions à Colin : je n'en puis rien tirer. J'ai donc resté flottant dans l'inquiétude jusqu'au 20, décidé si je ne découvrais rien, à me défaire de la négresse et du nègre : déjà j'avais laissé Adélaïde à 300 \$ ⁽²⁵⁾ à un h[abitant] partant pour la Louisiane. Un heureux hasard a fait manquer la vente.

La veille de ton départ, si tu es commémoratif, ce petit scélérat profita de notre embarras, vint me trouver dans la pharmacie le matin au moment, où j'allais monter à cheval, il me donna 2 escalins que lui avait dit-il, remis Jean-Charles Monneron ⁽²⁶⁾ «pour gagné bagage io tuié rat» ⁽²⁷⁾. Je lui demandai s'il n'avait point de lettre de Mr. Monneron : il me dit qu'il lui en avait vu une à la main mais qu'il l'avait remportée, qu'il reviendrait à l'heure de déjeuner, et qu'il me priait d'arranger tout prêt. Loin de songer à l'atrocité de ce monstre, confiantement je préparai l'objet dans un double papier cacheté, je mis le tout sous le pied de la pendule, lui défendant de remettre ce papier à Jean-Charles sans que je lui eus parlé, que j'avais une commission pour son maître : il me répond qu'oui. Je rentre pour déjeuner et ma première demande fut pour ce papier. Il me dit l'avoir livré et que Jean-Charles pressé n'a pas voulu attendre. Inquiet, le lendemain j'écrivis à Mr. Monneron pour m'assurer du fait. Ma lettre ne lui parvint que le lendemain de mon assassinat. Il descendit de suite avec Jean-Charles, me dit ne m'avoir rien demandé et que son domestique ne connaissait pas ma maison. Confrontation de Colin : il soutient l'avoir remis. Enfin ce petit scélérat, me forçant de soupçons sur Adélaïde chaque jour par des faussetés, sachant que j'étais dans le dessein de la vendre, croyant rester seul avec moi et mieux ramorcer son coup; le 19, ayant été battu par Adélaïde, le 20 deux fois de même, il vint sur les midi me trouver dans ma chambre et me dire secrètement qu'il avait vu derrière une gamelle dans la chambre d'Adélaïde le papier.

(23) Il s'agit vraisemblablement d'une estancia — une habitation que les frères auraient achetée, et revendue, peu de temps après leur arrivée à Cuba.

(24) «Il n'y a qu'à l'amadouer pendant un mois et puis partir pour Miragoâne» — quartier que les Le Monnier avaient habité à Saint-Domingue.

(25) Ce signe signifie «gourdes» (de la même valeur que les dollars).

(26) I.e., «Jean-Charles, esclave de M. Monneron.» Il y avait des Monneron cafés à l'Anse-à-Veau : voir Etat des Liquidations, 1829, 1832.

(27) «Pour obtenir ces drogues dont ils se servent pour tuer les rats.»

J'eus l'air de donner dans son piège et d'aller avec précaution le chercher. De fait je rencontrai le maudit papier encore empreint du pain à cacheter et le reconnus pour être bien celui que je lui avais remis. Ce fut alors que je saisis mon scélérat, que je lui montrai et fis reconnaître que l'avant-veille, la négresse étant à la rivière, nous avions fouillé et labouré tout le cabinet et notoirement l'endroit où l'imbécile avait jeté le papier, que nous n'avions rien vu ni trouvé, car je ne songeais qu'à rencontrer ce papier : tout mon pressentiment était que mon accident ne venait que de là, Mr. Monneron ne l'ayant point mandé ni reçu. Je l'amarrai avec une corde serrée à la nègre, les bras renversés sur le dos; je le remis à 2 heures entre les mains du père Lemaire qui le questionna tout le reste du jour infructueusement, ne voulant rien déclarer. Vers les 8 heures les douleurs cruelles qu'il éprouvait le portèrent à prier le père à lâcher sa corde. Il lui répondit qu'il ne le pouvait, que c'était à lui à confesser la vérité, que pour lors il prierait Dieu pour que je ne lui fasse pas de mal. Enfin, j'arrive à 9 heures; il dormait. Et m'entendant il se lève tout debout eu sursaut, je lui présente pour lors le papier en lui demandant si ce n'était pas celui que je lui avais donné. — Il me répondit qu'oui. — S'il l'avait remis à Jean-Charles? — Il me dit que non. — Si ce n'était pas celui qu'il avait vidé dans le lait? — Il me dit qu'oui. — Si la négresse en avait connaissance? — Que non. — Où l'avait-il caché? — Sous une tuille de la cuisine dans une boîte vide de conserves. — S'il l'avait vidé dans la chaudière? — [Qu'oui].⁽²⁸⁾ — Pourquoi? — Parce que moë [tou] jours⁽²⁸⁾ battre lui et moë pas vlé quitté li joué canite.⁽²⁹⁾ — Qui lui avait donné ce conseil? — Deux de ses petits camarades qui à Saint-Domingue avaient expédié un blanc de cette manière, qu'un jour l'appelant pour jouer il s'y refusa disant que je le battrais : «Toë ben sot toi pas ça achetté dans main io bagage io tuié rat jou. Ca ba li dans mangé, là crévé, n'a déverti jusque tems maître toë rivé en France.»⁽³⁰⁾ — Lequel il aimait mieux de moi ou de toi? — Oh là! maître moë. pas jamais battre moë. — Que la complication d'autorité devient perilleuse! Surtout dans l'esclavage. — Aussi, grâce à Dieu, il est blanchi,⁽³¹⁾ remplacé par un bossale que j'ai nommé L'Espérance, disposé à devenir mon filleul et ne servir jamais que moi.

Après le récit de mon événement il faut entrer dans un autre très désagréable. Comment se peut-il faire que pour ne suivre mes avis tu te fais toujours tromper? La perte que tu éprouves ne m'est directement

(28) Déchirures au manuscrit.

(29) «Parce que je le bats toujours et je ne veux pas le laisser jouer aux caniques.»

(30) Les mots des camarades de Colin : «Tu es bien sot, toi, de ne pas acheter de leurs mains ces drogues dont ils se servent pour tuer les rats enragés : tu mets ça dans son manger, il crève sur-le-champ, et tu n'auras qu'à te divertir jusqu'à l'arrivée de ton maître de France.» Par distraction, Yves a écrit : en France.

sensible que par la pénurie où je te vois réduit par ta faute. Du reste, le chapitre des pertes, comme tu peux me rendre justice, ne m'a jamais déconcerté, mais elles ont été dues à des événements généraux et majeurs. Malgré tout ce que j'ai pu te dire sur le commerce américain, qui ne peut inspirer que la méfiance, confiamment tu livres à un coquin tes 14 serons de kina⁽³²⁾ de première qualité, qui, de la perte au gain, te prive d'une somme de 1500 \$. Adieu l'espoir de retrouver sur les bénéfices les dépenses de ton voyage! Les 1400 \$⁽³³⁾ que j'ai comptées vont y passer. Tu m'as trompé à ton retour quand tu me dis que le reçu de dépôt chez Latour avait été remis à Mr. Mouësan, puisque dix jours après ton départ j'ai reçu une de ses lettres, nous annonçant la faillite, qui nous mande d'envoyer de suite un pouvoir et le reçu, ou de partir. Comment avoir laissé chez un voleur décidé ces 14 serons de kina, lorsqu'il te fait la malhonnêteté de ne vouloir l'avancer 450 \$ en marchandises de rebut que sur la signature de Mr. Toury? Pourquoi n'avoir plutôt, comme je te le dis, à ton retour du continent déposé cet objet chez Mr. Quarez? Ce n'est pas là tout : la faute commencée il fallait bien achever. Après avoir été traité aussi indignement tu ne retires pas ton obligation des mains de ce fripon : en lui en contractant une de créancier, tu restes débiteur, et si tu avais quelque chose au continent on te ferait provisoirement payer. Quant à tout le chaos de pièces dont tu me parles, si aucune me parvient je ne prends connaissance d'aucunes. Tu termineras cette affaire : elle ne me regarde nullement. Depuis la lettre de Mouësan j'ai bien vu de quoi il tournait. C'est une perte nouvelle ; je n'y songe plus.

Aucune arrivée de bâtiments de Baltimore depuis ta lettre du 20 [mai]. Je suis donc dans la croyance que, parti comme tu me l'annonces pour Bordeaux au 23 mai dernier, tu dois [être]⁽³⁴⁾ aujourd'hui au sein de notre famille. Quand pourrais-je faire de mê[me]?⁽³⁴⁾ Aucunes nouvelles de la maison depuis 3 années. Un paquet arrivé dernièrement d'Espagne a apporté des lettres pour tout le monde ; faut-il que nous soyons les seuls abandonnés? Tu ne m'as point indiqué, comme nous l'étions convenus expressément, à qui je pourrais adresser mes lettres au continent pour te les faire tenir.

Je brûle de savoir quelle est la position de notre famille, leurs santés. Nos père et mère, hélas! quand les embrasserai-je?⁽³⁵⁾ Mes sœurs sont-elles toutes établies? Le médecin aussi, peut-être François, a-t-il été à Paris? Qu'il parte et aille se perfectionner s'il a du goût pour son état ; je

(31) «Blanchir» quelqu'un : se débarrasser de lui, y compris par une exécution.

(32) I.e., «serrons de quina». Voir note 17.

(33) Déchirure au manuscrit.

(34) Déchirure au manuscrit.

(35)) Yves ne devait pas visiter la France avant 1829, après la mort de ses père et mère.

me sacrifierai pour l'aider s'il en était besoin. Donne-moi des détails, c'est toujours ma sollicitude. Si tu reviens promptement, je partirai de suite. Nous ne pouvons abandonner à la fois les Antilles : il peut survenir des changements qui nécessitent notre présence.

Je suis toujours très occupé; ma santé la même et comme de coutume sans inquiétude.

Ton frère et ami,
. Le Monnier

LETTRE No. III

[Yves Le Monnier (Santiago de Cuba) à René Le Monnier (Rennes)]
St. Yago de Cuba 20 décembre 1808

Mi co frater,

Je suis encore à recevoir de tes nouvelles depuis ton arrivée en France. Je ne sais comment tu as pu remettre tes lettres aux premiers venus, plutôt que d'avoir, selon nos conventions, cherché au continent américain un honnête homme qui eût bien voulu se charger de notre correspondance. J'ai appris par l'ami Mouësan que tu lui avais écrit de Bordeaux et adressé une lettre pour moi qu'il a remise à Mr. La Valette, qui l'a bien apportée à Baracoa, et là, par sa négligence, au lieu de la mettre à la poste, il l'a laissée chez un aubergiste d'où elle est devenue invisible. Je ne puis, mon ami, me dispenser de reproches, quand inconsidérément tu t'adresses à dix personnes plutôt que d'avoir continué Mr. Buscanière, homme respectable qui m'a fait passer de suite la lettre de papa adressée à Baltimore. Tu me réduis à la position cruelle de n'avoir aucun espoir maintenant de recevoir aucunes nouvelles de la maison; mais que dire plus, en cela comme dans tout le reste tu n'as suivi que ta tête, qui t'a si bien conduit dans tes opérations d'Amérique, desquelles il ne faut plus parler, car toutes les impatiences qu'elles m'ont occasionnées ne me feront point retrouver ce que tu y as perdu.

Nous sommes plongés dans bien des événements malheureux depuis le mois d'août. Jusqu'à ce moment il ne s'est rien passé de sinistre ici, grâce à la Providence! C'est elle qui nous veille, j'espère qu'elle nous sauvera. Il n'est pas de moyens perfides que n'ont employés nos implacables ennemis les Anglais, qui je vois ont juré de ne laisser outre mer aucun individu proférant un mot français. Tout est ici dans l'inaction, plus de commerce, un abattement général et l'angoisse terrible dans laquelle nous plonge le dénouement. Dieu veuille que les affaires d'Europe prennent une bonne tournure! Vous saurez sans doute avant la réception de ma lettre les événements malheureux de Santo-Domingo : tout le pays est en

pleine insurrection, et si la place ne reçoit des secours de munitions de bouche, ils seront forcés de capituler.

Je n'ai, comme je te l'ai dit, reçu ni ta lettre de Bordeaux ni celle de Baltimore que tu m'annonçais par ta dernière du 20 mai devoir m'être remise par Mr. Camoë, de même que mes tamis, etc., etc. J'ai effectivement vu Mr. Camoë, passager du brick du capitaine Wilsson, et je fus très surpris lorsqu'il m'a dit que tu ne lui avais rien remis, pas même une lettre. J'eus beaucoup de soupçons mal fondés sur ce Monsieur, et ce n'est qu'un an après, lorsque ce brigand de Toury me remit une déclaration que tu as faite au consulat, que je vis clair que sa femme n'a point remis le paquet dont tu l'avais chargée, puisque c'est dans ses papiers, à sa mort, que son mari m'a dit avoir trouvé cette pièce. Quel exemple pour toi de rester aveugle sur des coquins que tu avais été si bien à même d'apprécier! Ton caractère vacillant te fera toujours dupe. Quant à cette fameuse pièce, qui est une vraie feuille de chou, comment un homme à ton âge, avec tes connaissances, peut-il rapporter une chose aussi mal conçue? A quoi sert cette déclaration qui, à l'appui du certificat des trois chimistes de Baltimore, atteste que le quinquina déposé chez Latour était de première qualité, sans avoir de nouveau à ton retour fait constater par un nouveau verbal des mêmes chimistes que le quinquina n'était point le même, et conséquemment avait été changé par ce voleur? Combien papa s'est dû trouver peiné en prenant connaissance d'une telle balourdise, et quelle perte immense amène une conduite aussi inconséquente! Que ton retour ici m'a coûté cher! Je me trouve dans une position où je serai peut-être heureux de me sauver sans chemise : ce serait le moment où la vente avantageuse de ce quinquina, d'après la lettre de mes frères Joson et François, et Le Peltier, qui nous le porte être monté à 80 l la livre,⁽³⁶⁾ m'offrirait un bien doux espoir.

J'ai appris avec peine la mort de notre beau-frère qui laisse deux enfants. Dieu les conserve! J'espère bientôt les embrasser. J'ai lu avec intérêt ce qu'écrivent François et Joson; mais où est fixé le dernier? Est-il marié? S'il ne l'est pas, qu'attend-il? Qu'il ne compte plus sur les colonies; que ses talents lui fixent un sort heureux en Europe. Dût-il être plus médiocre, il ne sera point sujet aux vicissitudes qui sans cesse déchirent les colons. Qu'il nous prenne pour exemple, depuis dix ans ballottés par des événements les plus cruels, exposés mille fois à une mort horrible; ayant toujours travaillé avec fruit, observant une conduite régulière détachée de tout vice, et à la fin de tout me voilà touchant à ma trente-septième année, n'ayant qu'une honnête existence, plus de fortune,

(36) Vraisemblablement, 80 livres la livre (ou autre unité?) : un prix assez élevé, paraît-il, par comparaison avec celui de 6 livres 10 sols cité dans la lettre I (voir note 18).

forcé à rester dans ces maudits pays, et voyant s'évanouir insensiblement le moment heureux d'une union convenable, seule fin de l'honnête homme.

Mon empoisonnement par ce scélérat de petit nègre Colin, qui m'a tout dévoilé, doit bien te servir d'exemple, de même qu'à tous les hommes faibles pour cette caste maudite. Tu as bien manqué d'être la cause innocente de ma mort : voici le fait qu'il m'a révélé en présence du pasteur père Lemaire notre voisin et autres. Conduisant la maison, ce coquin par ses vols, dissipation et jeux de canittes me forçait souvent à le corriger pour en tirer parti. Ayant eu la faiblesse plusieurs fois de lui donner de l'argent pour acheter ses canittes, et surtout un jour que je le fustigeais, manquant en ce moment de caractère tu lui dis que tu l'emmènerais avec toi; se voyant délaissé d'après ta promesse il résolut de m'empoisonner pour dit-il, quand je serais mort, pouvoir se divertir jusqu'à ce que tu n'arrives. Il n'a été conseillé dans ce crime que par deux petits nègres comme lui, ses dignes camarades, qui, à ce qu'il m'a dit, ont vu à Jérémie expédier un économe chez eux de cette manière. Quand nous nous reverrons je te ferai part de bien autre chose que m'a découvert Jean-Baptiste, que je tiens toujours dans le morne. Je désire que la prochaine année nous rende le calme; l'univers entier doit le désirer. Embrasse pour moi mes père, mère, frères et sœurs; écris-moi.

Mille choses honnêtes à MM. Loisel, Duval et tous ceux qui veulent bien encore songer à Yvonie.

Toujours ton meilleur frère et ami,
Y. Le Monnier

BONNES PAGES

**UN FRANÇAIS AMI D'HAÏTI :
Frédéric MARTIN**

Par Placide DAVID

Placide David nous avait communiqué ce texte peu avant sa mort. Il n'aura pas eu le temps de le voir publié dans «Conjonction» et c'est à titre d'hommage que nous le reproduisons aujourd'hui. Après Dantès Bellegarde, Dominique Hyppolite, Edmond Mangonès, voici que Placide David nous quitte. Ceux qui ne les auront pas connus, auront peine à imaginer un jour ce que furent la culture et la distinction de ces hommes. Ce que fut aussi leur amitié de la France.

Et c'est avec une secrète émotion que l'on découvre en retour, aussi lointaine (en fait datant de l'origine) cette tradition de Français amis d'Haïti, comprenant ses problèmes et les explicitant, s'en faisant les interprètes auprès du Gouvernement et de l'opinion publique de France, quand certains peut-être étaient enclins à juger et trancher un peu sommairement.

Cette amitié instinctive et réciproque, quoi de plus digne d'être sauvegardé?

J. B.

Le premier janvier mil-huit cent seize, dans l'après-midi, débarquait à Port-au-Prince, un Français encore jeune que les événements politiques avaient éloigné de son pays. Il se nommait Frédéric Martin. Officier de la grande armée, licencié par le Gouvernement de la Restauration, il avait pris le parti de s'expatrier comme la plupart de ses compagnons d'armes. Il vint en Haïti, parce qu'il espérait que dans l'ancienne colonie de Saint Domingue, il se sentirait un peu moins étranger qu'ailleurs...

Il n'y avait alors à Port-au-Prince qu'une seule et unique auberge, sise Place Vallière, à l'enseigne « *La Taverne* ». L'établissement portait bien son nom. Rendez-vous de corsaires et de la pègre cosmopolite, on y faisait du soir au matin un vacarme infernal, autour d'une grande table de jeu, où roulaient des doublons d'Espagne...

Frédéric Martin y passa sa première nuit. Il avait juste en poche de quoi payer sa chambre... Le lendemain, à l'aventure dans les rues de la ville, il errait en quête d'une besogne quelconque. Pour ne pas crever de faim, il dut s'engager comme débardeur sur le quai.

Le spectacle devait être passablement drôle qu'offrait cet Européen, sous notre soleil tropical, avec son costume de grosse laine, transportant des digdales⁽¹⁾, parmi nos hommes de bronze, aux torses nus ruisselants de sueur. Pendant plusieurs jours, Frédéric Martin vécut d'expédients dans notre capitale, où il aurait fini par crever de misère, s'il n'avait eu la bonne fortune de rencontrer un jeune Haïtien, du nom de Colombel qui l'accueillit fraternellement dans sa garçonnière... Son hôte avait vécu quelque temps en France, où il avait achevé ses études classiques... Il était, à ce moment-là, Secrétaire privé du Président Pétion. Colombel s'empressa de recommander Frédéric Martin au Général Bonnet qui l'engagea tout de suite dans sa maison de commerce, sise rue du Magasin de l'Etat. ⁽²⁾

Peu de temps plus tard, nommé Commandant de l'Arrondissement de Saint Marc, le général commit le jeune Français à la direction de sa firme. Situation que celui-ci occupa jusqu'à son retour dans son pays, à la fin de l'année 1825.

x x x

Sous le titre de « *Un épisode de ma vie ou dix années de voyage* », Frédéric Martin laissa deux volumes manuscrits.⁽³⁾ Dans une langue claire, il y raconte les faits saillants de sa vie privée et aussi certains événements politiques de chez nous auxquels il a été mêlé. C'est ainsi qu'il rappelle le brillant accueil que la société port-au-princienne fit au général français, Boyé, celui-là même à qui le Président Boyer allait confier la mission d'être son délégué à la Conférence de Bruxelles (1822). A un banquet que le général Bonnet donna en l'honneur de cet étranger de marque, Frédéric Martin fut son voisin de table. Le général Boyé lui raconta les circonstances dans lesquelles, en 1802, il avait sauvé de la mort, dans la rade du Cap, Jean-Pierre Boyer et Guy Bonnet...

x x x

Ces Mémoires sont d'une réelle valeur documentaire pour l'intelligence des négociations qui aboutirent à la fameuse ordonnance de 1825. Leur lecture laisse l'impression que Martin avait plus fait pour la défense de la cause haïtienne que nos deux délégués Larose et Rouanez, sans qu'on puisse cependant le leur reprocher. Car, ils avaient eu les mains liées par Boyer lui-même...

(1) Vase en métal propre à transporter de l'eau. Aujourd'hui, ce seau s'appelle boquite.

(2) Guy Bonnet logeait dans un immeuble situé en face du terrain qu'occupe l'orphelinat de la Madeleine.

(3) Ces deux volumes font partie des Archives de notre ami, Edmond Mangonès.

On a dit ailleurs⁽⁴⁾ comment, à la veille de son départ pour France, Martin fut reçu par le Président, en audience particulière, dans sa maison de campagne de Drouillard... Le Chef de l'Etat lui demanda d'user de ses bons offices pour éclairer l'opinion publique parisienne, si jamais par suite de nouvelles exigences du gouvernement français, les pourparlers étaient encore suspendus... Cette fois-ci, ce serait la rupture définitive... Le marché haïtien serait irrévocablement fermé à la France...

Mais, écoutons de préférence Martin lui-même : « *Le Président qui ne se faisait pas d'illusion sur l'issue de la mission qu'il leur (Larose et Rouanez) confiait, paraissait désirer que le seul Français initié par sa position aux vœux et aux espérances du pays, comme aux devoirs imposés à son premier magistrat, en cas de nouvelles déceptions, put témoigner à qui de droit de son bon vouloir et de sa loyauté parfaite dans toute cette affaire. Il me donna rendez-vous sur son habitation Drouillard à deux lieues du Port-au-Prince, et là, dans tout l'abandon d'une conversation intime, il m'assura qu'il lui avait fallu vaincre bien des répugnances dans son propre conseil pour se décider à l'envoi des commissaires ; que les plus notables dans ce conseil étaient convaincus que, soit sous l'influence des colons, soit par un reste de préjugés contre la jeune République, on chercherait encore en France à s'écarter des bases convenues, pour y substituer de nouvelles prétentions incompatibles avec l'honneur du Pays, pour l'amener, de guerre lasse, à les accepter ; que si tel devait être le résultat de sa condescendance, il ne faillirait pas à ses devoirs et que toutes relations commerciales avec nous (lisez la France) cesseraient à l'instant d'être tolérées... ; qu'il m'autorisait à rendre compte à l'occasion de ses sentiments les plus intimes et à protester, en cas de rupture non fondée, contre toute insinuation qui tendrait à en rejeter le blâme de son côté...*

« *Je ne rendrai jamais avec les couleurs convenables tout ce qui m'apparut de noble et de sincère conviction dans cet exposé si simple, fait par le Chef de l'Etat à un étranger, à un homme obscur que rien ne recommandait à sa confiance, si ce n'est peut-être sa longue résidence dans le pays... aussi, lui promis-je mon humble concours en tout ce que ma position exceptionnelle pourrait le rendre utile ou seulement convenable dans l'intérêt d'une cause devenue populaire, même dans notre France, à force d'être juste⁽⁵⁾.*

Martin se rendit en France via les Etats-Unis, où il dut attendre plusieurs jours avant de trouver un navire. On était à bord quatre passagers dont une Française, Madame de la Rue et son fils âgé de douze

(4) Voir : négociations franco-haïtiennes jusqu'en 1825 dans ce même volume.

(5) Tome II pp-8-11.

ans (6). Elle était fille de Caron de Beaumarchais. Enjouée, spirituelle et primesautière, elle tenait bien de l'auteur du «Barbier de Séville»... Elle avait voyagé aux Etats-Unis pour se faire payer une créance de plusieurs millions que son feu père avait sur l'Etat américain.(7)

Soit dit en passant, cette grosse créance justifie pleinement la réputation qu'on a toujours faite à Beaumarchais d'avoir été, avec Voltaire, le plus habile spéculateur parmi les hommes de lettres de son époque.

X X X

Bref. A Paris, Martin fit au-delà de ce qu'il avait promis à Boyer. Ayant appris en effet la rupture de la conférence, il publia une lettre dans « Les Débats » qui sauva véritablement la cause haïtienne. En exposant la situation telle qu'elle était, il mit le gouvernement de Charles X en mauvaise posture devant l'opinion publique. Cette lettre fut le point de départ de violentes attaques de toute la presse libérale et fit sentir à Mr. de Villèle, président du Conseil des Ministres, la nécessité de renoncer à ses exigences et d'arriver promptement à une entente définitive avec la République d'Haïti. C'est à Martin que Mr. de Clermont-Tonnerre, Ministre de la Marine, s'adressa pour annoncer à Boyer cette heureuse nouvelle et l'assurer des bonnes intentions de la France. Ce qu'il s'empressa de faire dans une lettre remise à la délégation haïtienne au moment de son départ de Paris.

Martin resta plusieurs mois dans cette ville. Il ne rentra à Port-au-Prince que vers la mi-juin de l'année suivante (1825). Ce long séjour, comme on peut le supposer(n'avait pas précisément rapport à ses affaires commerciales. Il fut retenu à Paris, à la demande de Boyer. En effet, de Juillet 1824 jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante, Frédéric Martin fut l'agent secret de Boyer auprès du ministère français... Il se trouvait encore à Paris, quand fut décidé le départ du baron de

(6) Ce fils de Madame de la Rue, d'après certains renseignements, serait l'aïeul d'un Américain qui fut un haut fonctionnaire du Traité à Port-au-Prince.

(7) Ce renseignement que Frédéric Martin rapporte dans son livre se trouve confirmé par Louis Moland, dans sa notice biographique de Beaumarchais, où l'on peut lire ce qui suit : «Il (Beaumarchais) devint l'agent d'une grande entreprise commerciale qui, avec le concours dissimulé du gouvernement français et du gouvernement espagnol, expédiait aux Américains des armes, des munitions, des objets d'équipement et tout ce qui leur était nécessaire pour soutenir la lutte... Sous le rapport financier, l'opération eut d'impénétrables obscurités... Le Congrès des Etats-Unis opposa cependant des difficultés. Jusqu'à la fin de sa vie, Beaumarchais exerça des réclamations contre eux. Il essaya vainement d'obtenir un règlement de comptes. Ses héritiers continuèrent les mêmes instances. Ce ne fut qu'en 1835 qu'ils reçurent huit cent mille francs...»

(Voir Oeuvres de Beaumarchais, édition Louis Moland 1874)

Mackau pour Port-au-Prince... Il avait eu donc connaissance de la fautive Ordonnance de Charles X. Et il s'était empressé de regagner notre capitale une quinzaine de jours avant l'arrivée du plénipotentiaire français pour préparer l'esprit du président...

Tout cela nous permet d'affirmer maintenant que si quelqu'un ne fut pas pris sans vert, cet après-midi du 3 Juillet 1825, quand «Le Circé» jeta l'ancre dans la rade de Port-au-Prince, ce fut bien le Président Boyer... Cette certitude se trouve confirmée par Lepelletier de St Rémy, quand il écrit, s'agissant de la mission de M. de Mackau : «*Sans doute, le Gouvernement français s'était assuré des bonnes dispositions du général Boyer...*».(8) Ce travail préparatoire fut précisément l'œuvre de Frédéric Martin.

Il était à ce point dans le secret de notre politique avec la France, que, ayant appris la mauvaise tournure des conversations entre le baron de Mackau et la commission haïtienne, il adressa hâtivement une lettre à Boyer pour lui conseiller d'éviter la rupture, même au prix d'un nouveau sacrifice. «*Et le lendemain, raconte, Martin, il (Boyer) me fit écrire par son Secrétaire pour me remercier et m'annoncer que désormais la France et la République n'auraient plus entre elles que de bons rapports.*»

X X X

Ayant quitté notre pays, Frédéric Martin fixa sa résidence à Paris où il avait trouvé un emploi au ministère de la Marine. Fonctionnaire du Gouvernement français, il eut encore l'occasion de rendre un signalé service à la cause haïtienne.

C'était en 1831, la République trébuchait sous le poids d'une dette excessive et ne pouvait plus faire face à ses engagements envers la France. Le ministre Casimir Perrier interpréta notre carence comme un acte de mauvaise foi et était décidé à recourir aux moyens coercitifs. Ce qu'apprenant, Frédéric Martin adressa à son Ministre qui était alors l'Amiral Ligny, un mémoire où il exposa la détresse de notre République, et le grand discrédit où était tombé le régime de Boyer depuis son acceptation de l'Ordonnance de Charles X. Et il souligna qu'une expédition armée contre Haïti se heurterait à une résistance farouche de tous ses habitants, aujourd'hui propriétaires du sol de l'ancienne colonie...

Lu en conseil des ministres, ce mémoire de Frédéric Martin fit tomber la présomption de mauvaise foi qui y prévalait contre Boyer et porta Louis Philippe à prendre la voie de la conciliation(9). D'autant plus qu'à

(8) Vol. II p.-49 in fine.

(9) B. Ardouin, Tome x. p. 150 en note.

ce moment là, l'incident du dey Hussein venait de se mettre au premier plan de la politique du gouvernement royal.

Placide DAVID

DESTIN DE LA PRESENCE FRANÇAISE EN HAÏTI

Par Roger GAILLARD

*diplômé de la Sorbonne, professeur de Littérature française,
Critique littéraire.*

De fait, de vocation, ou tout simplement de désir, l'Haïtien est francophone.

Il y a 163 ans, nous naissions au monde en tant que nation. Une guerre d'indépendance héroïque et douloureuse avait abouti à la déroute des armées coloniales françaises et tous les nôtres se souvenaient de leur premier chef, de Toussaint tombé dans un guet-apens infâme, déporté en France, incarcéré au Fort de Joux, mort de désolation et de froid dans les montagnes du Jura.

Il y a 163 ans, nos chefs militaires d'alors avaient présentes à l'esprit des souffrances, des injustices, des cruautés sans nombre. Et pourtant, à l'instant même où ces noirs rejetaient la domination politique française, ils affirmaient solennellement leur attachement, et celui de notre peuple, à la langue, à la culture, à la civilisation de la métropole reniée. Depuis 163 ans, le français, chez nous, est la langue officielle, la langue de l'administration, la langue des débats politiques, la langue de l'éducation. Pour plusieurs d'entre nous elle est *notre* langue.

Fidélité surprenante, puisqu'elle n'est pas le fruit de la reconnaissance, puisqu'elle persista, inchangée, malgré les errements ultérieurs de la France. On ne sait pas assez que pendant trente-quatre ans, la première république noire francophone vécut sur le pied de guerre, craignant à tout moment un débarquement des soldats de Napoléon, puis de ceux de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe. L'effort économique fut entravé par la nécessité de construire des forteresses tout le long de nos côtes, pour rispoter de manière décisive à l'envahisseur éventuel. Au lieu de canaux d'irrigation, de barrages, d'hôpitaux, d'écoles, ce sont les fortifications qui eurent la priorité aux yeux de nos gouvernements.

Cette hantise d'un retour en force des armées coloniales commença à se dissiper en 1825 lors des premiers signes de la reconnaissance de notre indépendance par la France. Cet engagement de l'ancienne métropole à renoncer à toute intervention armée en Haïti, cet engagement, nous dûmes le *payer*. Pour avoir le droit d'être libres, nous promîmes,

en effet, de verser, en cinq annuités, 150 millions de francs or aux ci-devant esclavagistes, pour les dédommager de la perte de propriétés domaniales dont la plus grande part de la valeur marchande reposait sur cette main-d'œuvre servile que, les armes à la main, nous avons abolie. La première tranche fut payée grâce à un emprunt de 30 millions contracté à Paris par le Président Boyer au nom de la jeune et misérable république. Ne pouvant régler les quatre annuités restantes, nous obtînmes de Louis-Philippe, en 1838, que le solde de l'indemnité imposée par Charles X soit ramené à 60 millions. Après avoir versé le sang, il fallut vider nos bourses.

Et pourtant nous ne renoncâmes pas à la francophonie. Toute notre histoire, depuis notre indépendance, porte les marques vivantes de notre amour de la langue, de la culture, de la civilisation françaises.

Cela tient peut-être à ce que nous sommes un peuple sans haine ; cela tient aussi sans doute, à ce que nous avons spontanément toujours dissocié les authentiques traditions spirituelles françaises, de leurs formes dépravées, perverties, bastions fragiles de l'exploitation, du colonialisme, et même du racisme. Nous avons cru jadis (et nous croyons encore) à l'existence de deux France : celle de la glorification de la personne humaine et de sa liberté et celle du nationalisme orgueilleux et inhumain. Et on ne nous forcerait pas trop, pour nous faire dire qu'en fait, il n'existe qu'une France : la première, — l'autre étant sa caricature, l'un de ses visages épisodiques que son propre peuple renie, parce qu'il ne s'y reconnaît point.

Le signe le plus éclatant de notre choix constant en faveur de l'esprit généreux de la nation française peut se trouver dans un fait historique qui ne manque pas de surprendre. Pendant notre guerre d'indépendance menée contre les armées napoléoniennes. *La Marseillaise* n'était chantée que dans un seul camp : celui des esclaves révoltés. Quand les soldats de l'Empire oubliaient Rouget de l'Isle, nous découvriions en lui un allié.

D'autres amis en France, nous en avons heureusement beaucoup ! L'abbé Grégoire qui mourut en murmurant : « *chers Haïtiens* » ; ces prêtres, ces frères qui vinrent fonder des écoles chez nous, n'hésitant pas à s'enfoncer dans les plus lointains replis de nos mornes ; des missions pédagogiques invitées de temps à autre à former nos lycéens ; l'Institut français datant de 1946 seulement, mais qui abat un excellent travail sur le plan universitaire. Tous ces efforts ont consolidé notre attachement à la France : 150 ans seulement après notre indépendance, nous pouvons nous enorgueillir d'une féconde et très remarquable littérature d'expression française ; nous pouvons nous féliciter de nos deux mille candidats annuels au baccalauréat ; nous pouvons être fiers de nos instituteurs et de nos professeurs actuellement très demandés et appréciés par les jeunes républiques africaines.

Il semble donc, à l'heure de la francophonie, que les meilleures conditions se trouvent réunies dans notre pays pour une intégration véritable à cette communauté en formation.

Et pourtant...

Une conquête précaire

Et pourtant, rien ne paraît plus fragile, moins sûr, que le destin, aujourd'hui, dans notre pays, de la langue, de la culture, de la civilisation françaises.

Nous sommes placés on le sait, en plein cœur du continent américain. Nos relations économiques avec la France se sont considérablement amenuisées. Nous n'entretenons aucun rapport (même culturel) avec nos cousins de race et de langue habitant la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Pour les produits de notre sol et de notre artisanat, pour nos techniciens sans emploi, pour nos chômeurs des classes moyennes, pour nos hommes d'affaires fuyant le marasme, il n'existe qu'un débouché valable, possible : les Etats-Unis d'Amérique. Fouetté par les conditions matérielles d'existence, un intérêt spontané pour la langue, la culture, et la civilisation américaines, est donc apparu dans l'ensemble de notre société, et il s'y est développé très rapidement.

Un Institut Haïtiano-Américain, créé durant la deuxième guerre, développe sans cesse ses moyens pédagogiques pour satisfaire la demande grandissante des Haïtiens désirant apprendre l'anglais vite et bien. Les étudiants, les écoliers, pour un prix dérisoire, disposent, dans un local agréable, de professeurs souvent qualifiés et, surtout, de tout un matériel audio-visuel dont ils assurent personnellement le fonctionnement. Les services culturels de l'Ambassade des Etats-Unis fournissent, en plus, aux élèves des écoles et des lycées, des manuels d'anglais et même des dictées sur bandes magnétiques, pour leurs heures de cours; ils assurent également à leur professeurs des occasions de plus en plus nombreuses de perfectionner leurs méthodes d'enseignement : colloques sur place, invitation à participer à des « séminaires » à l'étranger, bourses d'études, fourniture gratuite de livres et de revues. Comment s'étonner alors de ce propos récent d'un diplomate accrédité à Port-au-Prince ? « *Au train où vont les choses, dans vingt ans, on ne parlera plus français en Haïti : l'anglais lui aura succédé* ». Il serait injuste d'en vouloir à ce zélé fonctionnaire. C'est la demande haïtienne qui a entraîné l'offre massive et quasi gratuite du géant américain...

Il y a quarante ans, la langue, la culture, la civilisation françaises constituaient, aux yeux de nos diverses élites, une digue heureuse à la pénétration des Etats-Unis; aujourd'hui la majorité de ces élites, désœuvrées, aux abois, voit, de plus en plus, dans la « solution » porto-ri-

caine un modèle dont nos hommes politiques pourraient s'inspirer. A l'heure de l'interdépendance des nations comment reprocher à ces compatriotes de n'être sensibles qu'aux aspects positifs de cette expérience qui se déroule à nos portes ?

La crainte d'un si puissant voisin oriente pourtant d'autres Haïtiens vers une solution différente : l'intégration culturelle à l'Amérique hispanique. Au moment où l'idée d'un marché commun continental se fait jour, il est normal que certains esprits, toujours pour des raisons économiques, envisagent une *hispanisation* progressive et totale de notre culture. Plusieurs de nos sociologues, de nos techniciens, de nos écrivains, sont en train de découvrir la communauté d'intérêts et d'aspirations qui nous lie aux républiques latines. Un nombre croissant de nos bacheliers choisit d'étudier à l'Université de Mexico. A Port-au-Prince même, un établissement de langue espagnole (l'Institut Lope de Vega) attire étudiants et écoliers. Ses moyens matériels et culturels sont encore modestes. Mais une entente entre les diplomates des républiques latino-américaines en Haïti peut conduire facilement à la fondation d'une école aussi importante que celle de la mission pédagogique américaine. La demande de la clientèle est telle qu'une pareille création semble prévisible à très brève échéance.

La langue, la culture, la civilisation françaises se trouvent enfin en butte à l'envahissement, alarmant depuis vingt ans, du parler créole dans la vie quotidienne de notre société urbaine. Alors que jadis cette dernière pratiquait le bilinguisme, parlant indifféremment le créole et le français, tout en maîtrisant ce dernier grâce à un usage constant à l'école, en famille et dans les relations mondaines, aujourd'hui un tel bilinguisme est en voie de disparition. Certes les deux idiomes sont employés concurremment, mais le désir de s'exprimer le plus possible et de façon parfaite en français, a pratiquement cessé d'être.

Les causes du phénomène sont multiples. La principale paraît résider dans la promotion économique, politique et sociale dont, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ont bénéficié les couches des classes moyennes les plus voisines de notre bourgeoisie. D'un seul coup, d'innombrables enfants ont accédé à l'enseignement primaire et secondaire, presque tous ayant pour caractéristiques essentielles de sortir de foyers modestes et même pauvres, où seul le créole était utilisé. Cette *démocratisation* de la clientèle scolaire, démocratisation surtout sensible au niveau du secondaire, posa la nécessité d'une réforme pédagogique qu'on feignit d'ignorer : à ces nouveaux élèves, il fallait de neuves méthodes d'enseignement.

A des écoliers qui ne l'avaient jamais parlé, on continua donc à enseigner le français exactement d'après les mêmes principes appliqués antérieurement à l'intention d'enfants l'utilisant déjà en bas âge! Au-

jourd'hui seulement, la vérité d'évidence a été acceptée que, pour la plupart des petits Haïtiens, le français n'étant pas la langue maternelle, devrait leur être enseigné comme un idiome étranger.

Entre temps, ces promotions d'élèves, incapables évidemment d'apprendre le français d'après des méthodes qui ne leur convenaient pas, se sont butées, se sont rebutées, et finalement ont renoncé à tout effort d'assimiler une langue jugée par elles *trop difficile*, une langue qualifiée d'*étrangère et à l'usage d'étrangers*, une langue *occidentale*. Un nationalisme étriqué alimenta cette protestation, et nous en sommes au point où, chez nous, quelques esprits avertis en sont à se demander s'il ne faut pas définitivement renoncer au français, et utiliser le créole (non pas comme instrument d'accession au français, ce qui serait très recommandable) mais comme langue unique d'administration, d'éducation, de culture !

Serons-nous écoutés ?

Francophones de fait, de vocation, ou tout simplement de désir, nous craignons donc aujourd'hui que la langue française nous échappe.

A la question : « peut-on empêcher une telle éventualité ? », on me répond parfois par une autre question : « Vous, Haïtiens, VOULEZ-VOUS conserver la langue française ? »

Il m'est difficile évidemment de fournir une réponse valable pour l'ensemble de mes compatriotes. Mais il me paraît certain d'abord que le paysan haïtien, le prolétaire haïtien, aiment la langue française; ils en goûtent la mélodie à la radio et au cinéma; ils y voient surtout le signe d'une promotion sociale et, voulant brûler les étapes, refusent même parfois de commencer par apprendre à lire et à écrire le créole pour passer ensuite au français. De nombreux observateurs sont frappés par le nombre grandissant de très petites gens qui tiennent à s'exprimer aujourd'hui en un français malhabile certes, mais combien émouvant !

De leur côté, les intellectuels, tout en reconnaissant la nécessité de posséder l'espagnol et l'anglais, ne veulent pas perdre les bénéfices de la langue et de la culture française, — cette dernière faite essentiellement à leurs yeux, d'esprit de libre recherche, de probité intellectuelle et de rigueur de pensée et d'expression.

Il semble pourtant que les couches moyennes (et ce sont elles qui forment finalement *l'opinion*) sont déjà indifférentes à la gravité du problème. Elles voient les choses plus concrètement : que peut nous apporter économiquement le français? disposons-nous des moyens matériels suffisants pour procéder à une alphabétisation en français de toute notre population? devons-nous solliciter des crédits internationaux pour

une telle tâche, au lieu d'en demander pour des investissements économiques immédiatement rentables, pour notre industrie de transformation spécialement? l'enseignement d'une langue vise-t-il à fournir un instrument de jouissances culturelles, ou des moyens pratiques d'améliorer ses propres conditions d'existence et celles de ses semblables?

Aussi hardies que puissent paraître ces interrogations, reprises d'ailleurs par nombre de nos hommes d'affaires, il ne semble pas qu'il faille les dédaigner. Peut-être cernent-elles la réalité de plus près?

Nous avons, tout au long de notre histoire, fourni la preuve de notre attachement (souvent unilatéral) à la France, à sa langue, à sa civilisation, à sa culture. De fait, de vocation, et tout simplement de désir, nous sommes francophones. Nous sommes *encore* francophones et *voulons* de tout notre cœur, le rester.

Mais face à nos problèmes économiques, pédagogiques, démographiques, politiques (qui sont tous des problèmes de *développement*), nous avons aussi, dans le cadre de la francophonie, à poser, à notre tour, une question. Une question qui, depuis 163 ans, attend sa réponse :

«*Et la France, VEUT-ELLE, de son côté, que nous gardions la langue française*»?

La parole nous paraît être aujourd'hui à Paris. C'est à lui de décider si la première république francophone de l'histoire pourra demeurer fidèle à la France et, par la même occasion, fidèle à elle-même.⁽¹⁾

Roger GAILLARD

Viard, 1er mai 1967.

(1) A l'origine, cet article, fut écrit pour la revue tunisienne «*Libre coopération*», qui préparait un numéro spécial sur les pays d'expression française.

Mais il nous parut immédiatement si remarquable et d'une telle importance qu'un de nos collaborateurs en adressa copie à une cinquantaine de personnalités et de publications françaises.

Nous sommes heureux d'informer l'opinion publique haïtienne que cet article a été très chaleureusement accueilli par de nombreuses personnalités, entre autres : Maurice Génévoix, Secrétaire Perpétuel de l'Académie française, Marc Blancpain, directeur de l'Alliance française, Philippe Rossillon, rapporteur général du Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française, Auguste Viatte, directeur de la revue «*Etudes françaises*», Etiemble, professeur à la Sorbonne et écrivain bien connu.

Parmi eux figure aussi, Robert Cornevin qui entre autres fonctions est directeur du Centre d'Etude et de Documentation pour l'Afrique et l'Outre-Mer, et qui vient de passer huit jours en Haïti sur notre sollicitation, Robert Cornevin a personnellement présenté cet article auprès du Haut Comité dont la création auprès du Premier Ministre a été décidée en 1966 par décret du Président de la République Française.

C'est sur intervention de Robert Cornevin que, de larges extraits de l'article de Roger Gaillard ont été publiés dans le Monde diplomatique dans son numéro d'octobre 1967. L'article enfin, a été publié in extenso dans le no. du 11-18 août 1967 d'Articles et documents qui relève du Secrétariat général du Gouvernement Français.

Par ailleurs, les revues Réalités, Paris-Match, l'Express, Esprit, ont inclus cet article dans leur documentation concernant Haïti.

Jacques BARROS

COURRIER DE FRANCE

LA FRANCOPHONIE ⁽¹⁾

par Jean de BROGLIE

Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La notion de Francophonie est, à l'heure actuelle, et dans tous les sens du terme, une «idée générale».

Elle l'est, parce qu'il s'agit d'une donnée dont nul n'a encore vraiment précisé le visage, ni les contours.

Elle l'est parce qu'il s'agit d'une appellation qui peut masquer le meilleur et le pire.

Elle l'est enfin parce qu'elle met en avant nos ressemblances générales tout en laissant dans l'ombre nos différences particulières.

Son attrait est-il seulement révélateur d'une vague nostalgie? Révèle-t-il seulement la crainte de l'isolement, ou la difficulté pour certains Etats de surmonter seuls certains problèmes? Exprime-t-il, au contraire, une espérance humaine? Nul au fond n'en sait encore rien.

Mais qui ne perçoit d'une façon générale, le contenu philosophique, moral et politique que pourrait développer le concept de la Francophonie!

Mais justement, en raison même de cette ampleur, qui ne se sent saisi également devant cette «Terra Incognita», d'un grand sentiment de prudence? Et qui n'est soucieux, enfin, d'éviter le faux pas, le geste involontaire, dont l'interprétation tendancieuse risquerait de nuire à l'éclosion d'un objectif, voire d'un idéal, dont chacun sent, tout à la fois, la fragilité présente, l'avenir possible, et les dimensions bienfaitrices.

Pourtant, depuis quelque temps, les appels à la naissance d'une communauté culturelle des peuples francophones, se sont multipliés, venus d'Etats étrangers.

(1) Ce discours est le texte d'une communication faite le 8 novembre 1966 à l'Académie Diplomatique Internationale.

Plus que tout autre, le Gouvernement français ne saurait être que sensible à ce phénomène, extérieur à lui, et dès lors, pour lui, profondément émouvant.

Plus que tout autre aussi, le Gouvernement français, pour des raisons évidentes, se sent tenu à une nécessaire réserve.

Cependant le moment paraît venu de faire connaître ses premières réactions sur ce vaste problème. Ce sont essentiellement des réactions de sympathie, d'intérêt, de participation.

Comment n'aurions-nous pas, dès l'abord, une réaction de sympathie ?

Il suffira pour l'illustrer de remonter par exemple dans un passé de quelques deux cents ans.

En 1782, l'Académie de Berlin, fondée par Frédéric Ier un siècle plus tôt, mettait au concours le triple sujet suivant :

- 1° Qu'est-ce qui a rendu la langue Française universelle ?
- 2° Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?
- 3° Est-il à présumer qu'elle la conserve ?

Mesdames et Messieurs, qu'en 1966 un certain nombre de chefs d'Etats, de penseurs, aient éprouvé la nécessité de réfléchir à ce problème, et qu'un mouvement d'opinion ait ainsi relancé un débat ouvert il y a deux siècles, voici une réponse éclatante à la troisième question posée par l'Académie : Est-il à présumer que la langue Française conserve sa prérogative d'universalité ?

Puis-je rappeler qu'à l'époque, Henri de Prusse demanda à l'Académie d'accorder deux récompenses. L'une au français, le Comte de Rivarol pour son discours, l'autre à l'allemand, le Professeur Schwab de Stuggart pour sa dissertation. Le premier ayant traité le sujet en vingt pages et le second en... cent une pages, je m'efforcerai, Messieurs, d'imiter la concision de mon illustre compatriote.

Hier, au XVIIIe siècle, à l'époque de l'Europe des lumières, un monde s'interroge sur l'universalité d'une langue, à une époque charnière de son histoire, époque où nombre de principes philosophiques, politiques et moraux sont remis en cause, à la veille même de profonds bouleversements révolutionnaires qui vont entraîner les Etats-Unis et la France dans une lutte pour l'émancipation de l'homme et la libération des nations, puissante vague dont les échos se répercutent de siècle en siècle et qui après avoir atteint successivement l'Amérique Latine, le Moyen-Orient et l'Afrique, se font encore sentir jusqu'au plus profond de l'Asie. Et j'ose ici l'affirmer que, dans le combat et dans le triomphe de ces idéaux, la pensée française et la langue française ont joué un rôle éminent, aidant l'homme à surmonter et à dominer cette formidable crise de son évolution.

Et voici qu'aujourd'hui, au XXème siècle, au moment même où nombre de nouveaux peuples, hier muets, apparaissent comme des acteurs sur la scène mondiale où leur existence nationale s'affirme symboliquement par le droit de posséder une *voix* à l'O.N.U., où le monde tout entier entre dans l'âge nucléaire et se lance dans l'aventure spatiale, sans pour autant avoir résolu certains de ses problèmes essentiels, et qu'enfin l'humanité prend de plus en plus conscience de son unité et de sa diversité, la question de la francophonie est posée, comme un moyen de porter l'homme au travers de ces nouveaux bouleversements.

Il y a donc, dans la notion de Francophonie, un aspect essentiel de recherche d'une langue et d'une culture, et un choix fait, à deux siècles d'intervalle, par des esprits étrangers — hier l'Académie de Berlin, aujourd'hui des Etats notamment Africains — d'un moyen d'expression et d'un système de pensée qui est le nôtre. Comment dès l'abord notre première réaction ne serait-elle pas une réaction naturelle de satisfaction et de sympathie.

Notre seconde réaction, celle de la raison, est à base de vif intérêt, et d'une profonde réflexion.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde qui est essentiellement divisé en pays industrialisés et en pays sous-développés. Devant cette division essentiels, dès aujourd'hui, les divisions idéologiques des cinquante dernières années ont tendance à s'estomper. Dans ce monde, une trentaine de nations, qui représentent le quart de la population de la planète, disposent des trois quarts des richesses du globe. Trois êtres humains sur quatre doivent donc se partager le quart de la richesse mondiale, et, en outre, ne disposent pas des moyens de formation, des techniques, leur permettant par eux-mêmes de sortir de cette situation par la voie pacifique.

Il importe donc pour éviter l'immense menace de conflit violent que recèle une telle situation de rééquilibrer, par des moyens financiers, et surtout économiques, la répartition mondiale des richesses, mais surtout, par les chemins de la coopération technique et culturelle, de mettre à même l'homme sous-développé, d'utiliser les éléments matériels mis à sa disposition pour transformer sa propre société.

C'est face à ce problème fondamental que périra notre monde ou qu'il s'organisera. Et si la solidarité des hommes triomphe, ce sera en fonction, et par rapport à ce problème du développement que les amitiés, les rapprochements, les échanges, et finalement les destins prendront leur tournure et leurs voies.

Ceci est un premier motif de réflexion.

Mais si l'humanité pouvait parvenir, sans accident sérieux, à franchir deux ou trois décennies, il est alors probable qu'un relèvement

assez général se sera produit, que dans une partie importante de la planète, on aura dépassé le stade des sociétés de consommation pour accéder au niveau de ce que les économistes appellent les sociétés d'abondance.

A ce moment là, les problèmes économiques et sociaux, tout en conservant leur importance, auront perdu leur primauté. Les projecteurs de la politique éclaireront d'autres secteurs. Il fut un temps où la politique fut essentiellement une affaire militaire, un autre où la politique se pencha sur les questions de justice et d'ordre public, un autre où comptèrent seuls des problèmes de liberté, le nôtre enfin où les questions économiques et sociales sont l'essentiel. Le jour approche où le domaine de la culture aura des liens avec celui de la politique. Nous accédons en effet peu à peu au stade des sociétés culturelles. C'est un aspect de la marche vers l'abondance, et cette complémentarité rend très probable l'élargissement des sphères d'intérêt de la politique au domaine de la culture. Tout ceci peut annoncer le meilleur et le pire. En tous cas, ceci souligne l'importance croissante des problèmes culturels, et laisse prévoir que les grands regroupements de demain seront probablement des ensembles linguistiques et culturels.

La troisième réflexion est que tout ceci se passera sous le signe de la compétition, sinon de l'affrontement.

La lutte des hommes a d'abord été celle des armes, puis celle des économies. Elle s'étendra à d'autres domaines, et jusqu'à la culture. La compétition est maintenant un état permanent. Il n'y a plus de repos possible. On aimerait imaginer un stade où l'homme puisse profiter de son acquis matériel et spirituel dans un monde immobile. Mais cela est irréalisable dans le monde tel qu'il est devenu. Qui veut s'arrêter commence en fait à descendre. J'ajoute d'ailleurs que ce sont nous, les Européens, qui sommes responsables de cette situation. Ce sont nous qui avons développé ces rêves d'action, de progrès, d'inventions, de puissance, qui avons fini par secouer et réveiller les peuples des autres continents.

Nous pouvons donc penser qu'il y aura une compétition de civilisations et, qu'à la période des combats pour l'indépendance politique, qu'à celle des affrontements pour l'indépendance économique, succèdera le temps des luttes pour l'indépendance culturelle. Il s'agira de la sauvegarde de la personnalité profonde de ceux qui se sentiront, de par leur langue et leur méthode de pensée, différents d'autres ensembles, ou soucieux de renforcer leurs formes d'expression. Et cette lutte ne sera pas fatalement pacifique. Il y a déjà eu des gens qui sont morts pour leur langue ou leur culture.

Il est permis de penser que viendra un monde qui se partagera entre quatre ou cinq grandes civilisations, dont l'échelle même aura absorbé

ou éteint des cultures et des langues plus isolées ou plus faibles. La civilisation française sera-t-elle au nombre de celles qui déboucheront à ce nouveau stade de l'Histoire. Ne devons-nous pas nous préparer dès aujourd'hui, à ce monde-là ?

Notre troisième réaction enfin est celle d'une responsabilité collective.

Qui dit responsabilité collective dit naturellement participation de la France. La France n'est pas seulement une terre, un peuple, un Etat, c'est aussi un esprit, et je dirai même une vocation.

En vérité une France repliée sur elle-même ne s'imagine pas. Cela n'a jamais existé dans notre Histoire. Qu'il s'agisse de l'élan des Croisades, de l'explosion de la Renaissance, des pages coloniales, du déferlement de la Révolution Française, tout notre passé est marqué, au sein des mille inévitables faiblesses humaines, par cette vocation d'enseigner et de faire progresser, qui nous a constamment poussés sur les routes du monde, afin d'apporter sinon notre langue, du moins des façons d'être et de penser, et ce que nous pensions être le progrès de l'homme.

Dès lors il n'est pas concevable que la France se condamne à l'étouffement, et renonce à des ouvertures sur le monde. On ne jette pas aux orties un millénaire de peines, de travaux, de sacrifices, et d'efforts intellectuels. Aucun Français n'accepterait de gaieté de cœur de voir sa langue, et mieux encore sa culture devenir une sorte de latin vivant, pas plus qu'il ne se résignerait à abandonner aux hasards de l'avenir ce qui est né, de par le monde, de l'effort de ses pères.

Voilà pour l'aspect français de ce sentiment de responsabilité, mais à vrai dire le sentiment que nous avons est d'être désormais partie d'une responsabilité collective, à laquelle précisément l'aspect français défend de faillir.

Ce qui nous frappe est que d'autres Etats discutent de la langue française comme si elle leur était propre.

Voici un phénomène hautement significatif et si les membres de l'Académie du Quai de Conti me permettent cette formule je dirai que le français a cessé d'appartenir exclusivement à la France et aux Français.

Ce côté donne au débat ses dimensions véritables, et de plus, il préfigure en quelque sorte le rôle des intéressés dans le problème de la francophonie où nous nous sentons tous, les uns et les autres, les anciens et les modernes, des acteurs à part entière. C'est un Canadien français, Jean-Marc Léger qui, avec rigueur, a su définir la responsabilité commune de tous les francophones envers la langue française. «Les vieux pays francophones», si je puis employer cette expression : Canada français, Belgique wallonne, Suisse romande, notamment, se considèrent

désormais responsables, non pas certes dans la même mesure, mais au même titre que la France, de la préservation et de la diffusion de la langue française. Les pays Africains ont, à bon droit, et sans le moindre complexe, un sentiment de propriété légitime sur l'héritage spirituel commun et conscience d'apporter désormais une contribution, partielle peut-être, mais authentique, au trésor commun.

Ainsi, à propos de cette langue française, née au cours des siècles sur le terroir de France, s'illustre cette phrase d'André Malraux : « *L'honneur d'un pays est fait de ce qu'il donne au monde.* » Quel plus beau don une nation peut-elle offrir, que d'apporter une langue à un monde en transformation ? Mais quelle responsabilité commune pèse sur les épaules de tous les héritiers qui ont à maintenir et à faire fructifier une civilisation et une culture.

Sympathie, intérêt, responsabilité, tels sont les sentiments qui se lèvent dans nos esprits et dans nos cœurs à l'évocation de cette notion de Francophonie.

Et maintenant, dans les faits, comment le problème se présente-t-il ? Comment le voyons-nous ?

J'observerai d'abord une réalité quantitative. Autant qu'on puisse se référer aux statistiques, il y a, dans le monde, 150 millions de francophones en puissance. Ils sont répartis dans 31 pays dont 24 ont le français comme langue officielle et dont 7 dispensent le français dans l'enseignement secondaire ou supérieur. D'autre part, le français est enseigné comme langue étrangère dans 64 autres pays, comme langue obligatoire dans 21, comme langue à option choisie par la majorité dans 15, et enfin comme langue facultative dans 28 pays.

Hors des 50 millions de métropolitains, le français est parlé par les Belges méridionaux, les Suisses romands, les Luxembourgeois, Les Haïtiens, les Mauriciens et les Seychellois.

Il est la langue maternelle dans la Province de Québec et s'étend partout où se trouvent les Canadiens francophones qui représentent près de 30% de la population canadienne.

Précisons que le français est la langue officielle dans 18 Etats africains : Cameroun, République Centrafricaine, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Congo-Kinshasa, Burundi et Ruanda. Il est langue administrative et culturelle — apprise dès l'enseignement primaire — en Tunisie, Algérie, Maroc comme au Cambodge et au Laos.

Chacun connaît l'action des Instituts et Centres Culturels français à l'étranger dispensant leurs enseignements à 148.000 étudiants, celle des missions laïques et religieuses au Moyen-Orient et en Orient. A l'étranger 323 lycées et collèges donnent un enseignement en français à

506.000 jeunes gens et jeunes filles, 30.000 professeurs français enseignent hors de France auxquels s'ajoutent 100.000 maîtres étrangers qui enseignent le français à travers le monde. Les 38.000 étudiants étrangers en France, la progression constante mais encore insuffisante des exportations de livres français, les stages de perfectionnement en français pour les professeurs étrangers (9.000 de ces derniers en 1965), le travail de l'Alliance Française (120.000 élèves à l'étranger, 6.000 étudiants à Paris), voilà encore quelques indications sur le rayonnement du français.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques statistiques. Je les ai données, en cédant à regret à une mode, car nous sommes entrés dans un âge quantitatif, et les machines comptables électroniques dévorent même des données morales et spirituelles qui devraient leur échapper. Ces statistiques sur la langue française ne couvrent, en effet, qu'une partie de la réalité et nous avons tort de ne pas comprendre le message de l'illustre Historien italien, G. Ferrero, lancé dès 1912. Dans son livre «Du monde gréco-latin au monde nouveau», il dénonçait la civilisation de quantité qui, peu à peu, a tendance à remplacer la civilisation de qualité. Cette confusion entre le quantitatif et le qualitatif, je ne puis en donner une meilleure illustration qu'en vous invitant à méditer sur cette proposition qui nous inciterait à condamner le français comme «langue pauvre» — parce que d'après les calculs des machines électroniques, Molière emploierait 7.000 mots, Shakespeare en utilisait 20.000 et Goethe 30.000. Que répondre à un tel calcul, sinon qu'avec un français de base de quelques milliers de mots, Racine a su exprimer des nuances du cœur humain qu'aucun poète n'a jamais su dépasser, qu'aucune électronique ne saura nous rapporter. Mais que déjà des hommes aient songé à la machine pour résoudre un tel problème, constitue un avertissement.

La Francophonie, c'est, peut-être, relativement peu en nombre, mais c'est en fait, beaucoup plus que l'élément purement quantitatif.

Le monde francophone ce n'est pas seulement celui du verbe, et ce n'est pas seulement le monde des personnes comprenant et parlant le français.

La francophonie est d'abord plus vaste que le cercle des lettres.

Les créateurs, les mainteneurs et les dispensateurs du français dans le monde appartiennent également aux cercles des arts et des techniques. Servent également Sa Majesté la langue française les techniciens et les ouvriers qui ont conçu par leur pensée et ont construit de leurs mains l'avion Caravelle; également les chercheurs travaillant dans les laboratoires «ces demeures sacrées» comme disait Pasteur, également ces ingénieurs des grands travaux du génie civil dans le monde et enfin, les artistes. Si les techniques françaises et si les arts plastiques n'avaient aujourd'hui le rayonnement qu'ils ont, nous n'évoquerions pas ce soir les problèmes de la francophonie. Et si un hommage doit être rendu

aux écrivains, qui défendent et illustrent la langue (aux écrivains français et étrangers), sachons que d'autres esprits concourent à l'audience du français dans le monde et méritent tout autant sa gratitude.

Mais en second lieu, cette francophonie dépasse également le monde de ceux qui entendent et pratiquent la langue française. Certes la francophonie, c'est cette jeune fille issue de Vassar collège à New-York qui, sans avoir quitté Manhattan, s'exprime en un français parfait; c'est sans doute cet Africain, aujourd'hui à un poste de responsabilité de son pays, ancien disciple de l'école normale William Ponty à Dakar; c'est assurément enfin cet étudiant Turc du Lycée National de Galatasaray dont le français chante à l'oreille d'un Parisien.

Mais la francophonie, c'est aussi cet étudiant suédois aux cheveux longs, s'arrêtant devant une vitrine de l'Alliance Française et contemplant des paysages de notre Provence; c'est également cette jeune femme australienne qui dans un concert se recueille pour retenir une phrase musicale de Rameau; c'est également cet étudiant des Beaux-Arts qui, dans un atelier à Mexico, analyse le mur de lumière inventé dans l'église de Ronchamp par Le Corbusier; c'est cet homme qui, au soir de sa vie, à Washington, se repose en contemplant chez lui ce tableau ou cette esquisse achetés lorsqu'il était étudiant ou touriste à Paris. C'est enfin ce physicien soviétique qui se penche sur les découvertes du Professeur Kastler.

La francophonie n'est pas limitée à la langue française; à vrai dire, Mesdames et Messieurs, «la francophonie c'est beaucoup plus que la francophonie.» Et c'est par là même que son rôle est essentiel dans les destinées du monde futur.

Il y a donc une réalité quantitative et qualitative de la Francophonie. Et voici que s'y surajoute un élément nouveau.

Pour ne tenir compte que des faits les plus récents, je rappellerai que M. Gérin-Lajoie, Ministre de l'Éducation du Québec, fut l'un des premiers avec le Président du Sénégal à souhaiter publiquement la concrétisation de cette entreprise chère aux Canadiens français.

Le 9 Juillet 1955, M. Léopold Senghor suggérait le regroupement des francophones en des termes d'une grande vigueur : «je tiens beaucoup à la francophonie... je ne comprends pas que nous, francophones, soyons atteints de je ne sais quel complexe d'infériorité, et que nous refusions de nous regrouper. C'est là un problème qui me préoccupe beaucoup.»

Lors de sa tournée africaine, M. Habib Bourguiba reprenait à son tour le thème à l'occasion de nombreux discours et en faisait l'objet principal de ses entretiens diplomatiques. Il devait notamment déclarer le 28 Novembre à Bamako : «je souhaite que les idées que j'ai émises et qui sont celles du Président Senghor, concernant les liens entre pays francophones et la France, fassent leur chemin».

Le 4 décembre, MM. Houphouët-Boigny et Bourguiba reconnaissent dans un communiqué commun : «le facteur de cohésion que constitue une communauté de langue, de culture et d'attitude, dont les différents prolongements possibles ont retenu leur attention.»

Le 6 Décembre, M. Léopold Senghor devait, à Sikasso, proposer une conférence francophone : l'organisation de ce Commonwealth à la française est une nécessité... C'est pourquoi nous pensons que dans les mois à venir nous nous retrouverons pour organiser ce que nous aurions dû mettre sur pied du temps du régime colonial.» Au nom du Mali, M. Jean-Marie Koné se déclarait alors favorable aux projets du président sénégalais.

Des déclarations officielles antérieures sur le thème de l'attachement à la culture française, et des conversations officieuses permettant de supposer que de nombreux autres chefs d'Etats et Premiers Ministres, notamment MM. Tsiranana, Sihanouk et Ramgoolam s'intéresseraient à un regroupement francophone.

Puis le 17 décembre, M. Paul de Stexhe, ministre belge de la culture déclarait : «la Belgique aurait à cœur de prendre part à la prochaine conférence pour la création d'un Commonwealth francophone si une invitation lui était lancée.»

Enfin, M. Senghor, en juin dernier, à l'occasion de la conférence des Chefs d'Etat de l'O.C.A.M., relançait le projet, exposait les grands traits d'une «francophonie organisée» et entraînait l'adhésion de principe de ses partenaires africains. La conférence confiait à son Président M. Hamari Diori, et à M. Senghor, une mission exploratoire auprès des Etats concernés.

La visite du Président nigérien dans les Etats du Maghreb, les séjours de M. Senghor au Maroc et au Canada, les conversations entre leaders africains, les entretiens que le Général de Gaulle a accordés à de nombreux Chefs d'Etat d'Afrique Noire, tout en donnant au projet une densité nouvelle, ont amené ses auteurs à en préciser le contenu. Ils ont rédigé à cet effet un «avant-projet» qui a été remis en septembre au Général de Gaulle.

Dans ce document la francophonie est définie comme «une communauté spirituelle de nations qui emploient le français, que celui-ci soit langue nationale, langue officielle ou langue d'usage». La similitude de langue et de culture servira donc de seul critère à l'extension géographique de la nouvelle organisation; celle-ci regrouperait non seulement la France et les Etats Africains et malgache, mais également ceux du Maghreb, d'autres pays en voie de développement — Haïti, Liban, Etats d'Indo-chine — et les pays développés — Canada, Belgique, Suisse, Luxembourg.

Largement ouverte, la communauté francophone serait souple dans ses structures. Le schéma de la future organisation définit les formes et les domaines de la coopération selon des «cercles concentriques de plus ou moins étroite solidarité.»

Face à la Francophonie, la France, sans se départir de son désir de ne fournir aucune prise à des critiques mal intentionnées, ne peut qu'avoir une attitude générale de sympathie et d'intérêt. Il est excellent à son avis que nos amis hautement qualifiés d'Afrique, du Canada et d'ailleurs, aient pris l'initiative d'actualiser et de coordonner des idées encore éparses, de les évaluer, et de réfléchir ensemble à ce problème de la Francophonie qui ne comporte pas de précédent. La France suit leurs efforts dans le désir de les aider, et dans celui de participer, et reconnaît à cette entreprise fondamentalement culturelle une valeur susceptible de dépasser un jour le seul niveau de la défense de la langue ou de la propagation des connaissances.

Qu'il s'agisse donc dans l'immédiat de la réunion possible à Luxembourg des parlementaires de pays francophones, qu'il s'agisse encore de la prévision à Québec d'un congrès de l'Association des Universités de langue française, ou qu'il s'agisse enfin d'une table ronde au niveau des pouvoirs exécutifs, la France répondra favorablement aux invitations qui pourraient être lancées.

Sans doute nous faudra-t-il dans cette affaire éviter notre goût des constructions toutes faites. Son extension est une question d'occasion, d'imagination, voire de maturation des choses. On peut, certes, penser qu'il faudra peut être un jour un organisme culturel, un centre de concertation, un secrétariat peut être. Mais pour être saines, de telles initiatives devront venir en leur temps des Francophones eux-mêmes.

Ce que nous pouvons constater, c'est l'extrême complexité des situations. Voici des pays dont le français est la langue naturelle. En voici d'autres où elle est la langue nationale, et d'autres encore où elle est la langue d'accompagnement. Voici des groupes francophones qui ont leur souveraineté propre, et voici des communautés qui ne l'ont pas. Voici des pays bilingues, en voici d'autres partagés en plusieurs traditions. Et voici, une masse d'associations de tout genre, publiques, semi-publiques, ou privées, qui témoignent que la culture française est essentiellement dans le monde à la mesure de l'individu, et qu'elle est centrée sur sa personne.

Et puis, il y a encore entre pays de langue française les données particulières de l'Histoire et de la Géographie, les degrés divers de leur développement, les rapports plus ou moins étendus de coopération, les facilités plus ou moins grandes d'échanges.

Tout cela conduit, non au découragement, mais à l'empirisme, et à une lente continuité. Ce qui s'aperçoit dès à présent est la nécessité

de voir les choses avec une souplesse suffisante pour que tous ceux qui se sentent une appartenance à notre culture, puissent, au sein de la Francophonie, trouver, sans être gênés par des formes juridiques, ou politiques, la place qui leur convient, sous la forme qu'ils préfèrent et au niveau d'activité où ils entendent se limiter.

Prudence, empirisme, continuité, telles sont, nous semble-t-il, les vertus cardinales de cette matière, qui doit être, sans cesse, collectivement méditée.

Mesdames, Messieurs, les langues et les cultures ne sont jamais des choses définitivement acquises. Non adaptées, elles déclinent. Face aux transformations du monde, il faut continuellement les rajeunir, les épurer, et les nourrir.

A notre époque, il faut même en organiser le regroupement et le développement, si toutefois nous les sentons encore utiles à l'homme de notre temps.

Pour nous, dans la mesure où, comme l'a dit le Pape Paul VI «le Français permet la magistrature de l'essentiel», et où, comme l'a si souvent démontré le Président Senghor «toute vraie civilisation, toute vraie culture est un métissage», l'usage du Français, le rayonnement de la culture Française, nous apparaissent comme des instruments authentiques du progrès humain. Le fait de parler le Français oblige à une certaine discipline de la pensée elle-même. Et quant à notre culture, elle n'a cessé de se caractériser par une faculté de symbiose avec ce qu'elle a rencontré de valable et d'élevé sur sa route. Pour ne parler que de ceux-là, les apports des sociétés africaines l'ont durablement enrichie.

Nous considérons donc que la logique de la langue Française et l'équilibre de la pensée, demeurent des valeurs essentielles pour l'avenir. Nous considérons en conséquence qu'une communauté de langue et de culture française a une raison d'être, souhaitable pour tous. Nous considérons enfin que ses prolongements possibles méritent notre attention.

Le Président de la République a rappelé devant l'UNESCO que «l'unité humaine ne vient que de l'esprit». La Francophonie est une forme de cet esprit, qui va vers cette unité.

Jean de BROGLIE

CHRONIQUE

DISTINCTION

La «rose d'or des poètes français» a été décernée, pour 1967, au poète haïtien **Léon Laleau**. Ce prix est décerné par la Société des poètes français, présidée par Jules Romains. Il s'agit d'un prix annuel, destiné à récompenser un poète étranger de langue française dont l'œuvre honore la littérature française. Nous savons tous, depuis longtemps, que tel est le cas de Léon Laleau.

* * *

SOUTENANCE DE THESE

Le 20 octobre 1967, l'étudiant **Jean Saint-Vil**, diplômé ès-Sciences sociales de l'Ecole normale supérieure, a soutenu à la Faculté d'Ethnologie, devant un jury composé du Dr. Jean-Baptiste Romain, du professeur Jacques Barros, patron de thèse, et du Dr. Edouard Francisque, assesseur, un Mémoire consacré au «Port de Port-au-Prince».

Le chroniqueur du «Nouveau Monde» fit à ce travail les honneurs de sa rubrique «Le fait du jour», où il écrit : «Ce travail, méritoire à plus d'un titre, consciencieux, sérieux, fournit d'importantes données sur le trafic portuaire et aussi quelques suggestions pour un meilleur rendement quant à l'efficiencia de la main-d'œuvre et quant à la lenteur des opérations administratives et autres.»

Le jury accorda la mention «Bien». Saint-Vil est aujourd'hui boursier à l'Institut de Géographie de Bordeaux.

* * *

OUVRAGES REÇUS

Docteur François Duvalier, *Œuvres essentielles*.

Quelques personnes nous ayant fait remarquer que cette œuvre n'avait pas encore été mentionnée dans nos colonnes, nous tenons à préciser que les ouvrages qui figurent dans notre chronique «Ouvrages reçus» sont ceux uniquement qui ont été adressés au Comité de rédaction de «Conjonction» (en hommage ou pour mention) et non pas tous les ouvrages qui entrent régulièrement à notre bibliothèque.

Mais il est évident que le futur historien d'Haïti devra, pour toute une période de l'Histoire nationale, se reporter aux *Œuvres essentielles*,

Gabriel Debien, *Le marronage aux Antilles françaises au XVIIIe siècle*.

(Caribbean Studies, 1966, Université de Porto-Rico).

Les affranchissements aux Antilles françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles (Anuario de estudios americanos, 1966).

Ph. Thoby Marcelin et P. Marcelin, Contes et légendes d'Haïti
(Fernand Nathan, 1967).

Revue de la Société haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie (No. 111, Port-au-Prince 1967). Contient essentiellement une très importante nomenclature de G. Debien sur «*Les sources de l'Histoire de l'esclavage aux Antilles*».

Antoine Salgado, Problèmes de succession dans l'Arrière-pays (Port-au-Prince, La Phalange, 1967).

Henock Trouillot, La vengeance du Mapou (Port-au-Prince, Edition des Antilles, 1967). Pièce en 3 actes.

* * *

EPHEMERIDES

Juillet 1967

14 juillet, M. Charles Le Génissel, Ambassadeur de France en Haïti, a annoncé son départ imminent. Avec le courage et la lucidité qui l'ont caractérisé pendant 8 ans M. Le Génissel, citant dans son dernier discours l'article de Roger Gaillard que nous reproduisons dans ce numéro, a attiré l'attention sur une certaine crise de la francophonie en Haïti.

Ce même jour, il a remis à Madame Lahons la haute distinction des palmes académiques. Madame Lahens, Secrétaire du directeur de l'Institut Français d'Haïti a vu passer des générations de directeurs et de professeurs. Elle connaît tous les rouages de l'Institut. Et elle y règne avec un amour vigilant, exigeant, zélé et tout à fait digne des éloges qui lui ont été décernés.

20 juillet. Départ de Son Excellence Charles Le Génissel. Le Président Duvalier et de nombreux amis lui ont manifesté de grandes marques de sympathie.

M. Le Génissel réside depuis lors à Paris où il attend que ses hautes qualités lui valent un autre poste. Bruxelles ? Lisbonne ? Il est sûr, du moins, que les populations parmi lesquelles il sera conduit à exercer ses fonctions, sauront, comme celles d'ici, l'apprécier à sa juste valeur.

Août

10 août. Ce jour ont eu lieu les obsèques de Gabriel Imbert, directeur du Conservatoire national d'Art dramatique. Gabriel Imbert aura consacré l'essentiel de sa vie au théâtre et à Haïti. Avec des moyens dérisoires, toujours souriant, il ne cessa jusqu'à son dernier souffle de construire des décors, de monter des pièces classiques, de répandre le goût

de la belle langue. Il faut relire les anciennes chroniques qu'il a données à «Conjonction» pour mesurer vraiment l'intelligence très brillante qui animait ce vieux monsieur silencieux. Peu furent aussi modestes, aussi discrets et dans le même temps aussi passionnés et dignes d'estime. Ce ne sont pourtant pas ses compatriotes qui lui rendirent le plus bel hommage, mais bien les Haïtiens. Peu après sa mort, en effet, lors de la première du «Gouverneur de la rosée» le metteur en scène évoqua sa mémoire et la salle, debout, observa une minute de silence. C'est sa plus belle récompense.

Octobre

8 octobre. Arrivée de M. Serge Braudo, nouvel Attaché Culturel et de Coopération Technique près l'Ambassade de France, Directeur de l'Institut Français d'Haïti.

Né le 17 avril 1925, marié, trois enfants, Docteur en Droit. Il a été avocat pendant dix ans au barreau de Casablanca, de 1963 à 1965, professeur de Droit privé à l'Ecole nationale de Droit et d'Administratif de Léopoldville. De 1965 à 1966, même fonction à l'Institut royal de Droit et d'Administration du Laos. De 1966, à 1967, chargé de mission à l'Institut International d'Administration Publique (Service du Premier Ministre) à Paris.

Les Presses Universitaires de France ont fait récemment paraître sous sa signature une étude sur «L'Autorité des Circulaires Administratives en Droit Pénal» (Préface de M. R. Vouin, Professeur à la Faculté de Droit de Paris). Il a en outre collaboré à diverses revues telles que le «Recueil Penant», et la Revue «Juridique et Politique, Indépendance et Coopération.»

20 octobre. Arrivée de M. Robert Cornevin, qui passa une semaine en Haïti après avoir dispensé plusieurs cours au Québec.

Né le 26 août 1919, Robert Cornevin est breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, Docteur ès-Lettres.

Administrateur au Sénégal, Dahomey, Cambodge, Togo (1941-1956).

Chef du Centre d'Etudes et de Documentation pour l'Afrique et l'Outre-Mer.

Directeur scientifique de la Revue «L'Afrique Contemporaine» depuis 1961.

Œuvres : «Histoire de l'Afrique», «Histoire du Togo», «Histoire des Peuples de l'Afrique Noire», «Histoire du Dahomey», «Les Bassari du Nord Togo», «Histoire du Congo Léopoldville», «Togo, nation pilote», «Histoire de l'Afrique» (3 vol.).

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Croix du Combattant volontaire de la Résistance.

Chevalier des Palmes Académiques.

Prix René Caillé pour l'ensemble de son œuvre.

Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et de l'Association des écrivains d'expression française de la Mer et de l'Outre-Mer.

R. Cornevin était intervenu récemment auprès du Haut Comité de la Défense de la Langue Française en faveur de l'accroissement des échanges entre nos deux pays. A cette occasion, il avait reçu un appui public et vigoureux de M. Maurice Genevoix, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française.

R. Cornevin, écrit dans de nombreux journaux et revues français et étrangers. Il assure notamment une chronique régulière sur les problèmes africains dans «*Le Monde Diplomatique*».

Immédiatement passionné d'Haïti, désireux de tout voir, Robert Cornevin supporta allègrement le marathon suivant :

Samedi 21 : 10 h : Visite à M. Romain, Recteur a.i. de l'Université.

11 h : Institut français.

18 h : Entretien à la télévision.

20 h : Réception chez le Dr. Price-Mars.

Dimanche 22 : En compagnie de Jacques Barros, visite à la sucrerie de Délugé, présence à la soirée des «Griots» au Palais national.

Lundi 23 : En compagnie de Maurice Lubin, très efficace et serviable cicérone, visite des Archives, du Musée national, du Musée d'Ethnologie, des librairies «la Pléiade», «Aux livres pour tous», «la Caravelle» (Robert Cornevin voulait mesurer la gravité du problème de la diffusion et du prix des livres français).

20 h : Première conférence à l'Institut français : «La littérature africaine de langue française, bilan et perspectives». Il s'agissait d'une «Première mondiale» puisque R. Cornevin donnait la primeur d'un livre à paraître.

Mardi 24 : Visite du Collège Saint-Martial (dont R. Cornevin avait bien connu le directeur, le père Le Gall, au Congo)

16 h : conférence de presse à Radio-Haïti

Visite à Léon Laleau

19 h : Réception organisée par le Délégué Résident de l'ONU.

Mercredi 25 : Visite de la bibliothèque de Saint-Louis de Gonzague, du Centre d'Art, de la cathédrale épiscopale, de la Bibliothèque nationale, de l'Imprimerie Deschamps.

Mercredi 25 : 20 h : deuxième conférence à l'Institut français : «Les civilisations africaines».

Jeudi 26 : Visite au Ministre de l'Education Nationale, visite des Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices.

17 h : Cours public à l'Institut français : «Méthodologie de l'Histoire de l'Afrique».

20 h : Réception chez M. Braudo, Attaché culturel près l'Ambassade de France.

Vendredi 27 : Visite du Collège Bird. Prise de contacts avec une troupe de jeunes acteurs dramatiques.

20 h : Dîner chez M. Tanguy, Chargé d'Affaires de France a.i.

Samedi 28 : Départ.

Comme on l'imagine sans peine, après une semaine aussi chargée, c'est un rapport solide et documenté que ce haut fonctionnaire a pu transmettre au Gouvernement français, sur le destin de la présence française en Haïti. «*Le Monde*» fit d'ailleurs écho, le 5 décembre, aux craintes et aux espoirs de Robert Cornevin.

Novembre

3 novembre : Arrivée de S.E. Monsieur Philippe Koenig, nouvel Ambassadeur de France en Haïti.

Né le 29 Mai 1914, Docteur en droit, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. Ph. Koenig est Conseiller des Affaires Etrangères de 1ère Classe.

M. Koenig a commencé sa carrière en qualité de Secrétaire d'Ambassade à Berne de 1946 à 1950; nommé ensuite à l'Administration Centrale (Europe) de 1950 à 1953; désigné Consul Général à Innsbruck et Chef de la Mission Française pour les provinces de Tyrol et du Vorarlberg, il assume ces fonctions de 1953 à 1956. De nouveau nommé à l'Administration Centrale en qualité de Sous-Directeur au Service Europe (Affaires Sarroises) de 1956 à 1958 et au Secrétariat Général de 1958 à 1959. Il poursuit sa carrière en qualité de Consul Général à Sarrebruck de 1959 à 1963 et d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire à Conakry de 1964 à 1965. M. Koenig est actuellement Directeur à l'Administration Centrale.

M. Philippe Koenig est marié et père de quatre enfants. Il est Officier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille des Evadés, Officier du Mérite Agricole, Chevalier des Palmes Académiques et de la Santé Publique.

Nous souhaitons la plus sincère bienvenue et une fructueuse mission à M. Philippe Koenig, en un moment où une grande partie de l'opinion

haïtienne exprime avec ferveur son espoir d'une «réactivation» des rapports franco-haïtiens, «cathédrale qui n'a jamais eu de voûte», écrit Gérard de Catalogne.

5 novembre : Exposition à l'Institut français, consacrée aux «Routes et Ponts». Il est bon que soit rappelé de temps à autre que la France figure parmi les cinq ou six premières puissances industrielles et techniques du monde. Les Français dont la langue fut celle des savants au XVIIIe siècle, qui ont donné les Pasteur, les Joliot Curie, les de Broglie, qui viennent d'obtenir les prix Nobel de Physique et de Médecine, ne se soucient peut-être pas suffisamment, en effet, des efforts d'une propagande intéressée pour les réduire au rôle de gardiens de musées ou, au mieux, de littérateurs.

15 novembre : Air France en Haïti.

Une autre occasion d'attirer l'attention sur les réussites de la technique française allait être fournie par l'installation d'Air France en Haïti (avec une liaison Miami-Antilles françaises). Une exposition de photos a présenté dans le hall de l'Institut, la gamme très riche des réalisations aéronautiques françaises.

La presse a accordé une très grande importance à cet événement, *le Nouvelliste* lui a consacré un numéro spécial et *le Nouveau Monde* plusieurs pages. On se réjouit des contacts qui se multiplieront ainsi avec la France, mais aussi avec les Antilles françaises dont il est certes étonnant qu'elles soient aussi largement ignorées en Haïti.

Parmi les festivités auxquelles donna lieu la venue de la première Caravelle, notons une très brillante réception au Manoir des Lauriers qui marqua l'entrée en fonction de M. Koenig.

Dans les déclarations qu'ils firent à la radio et à la presse M.M. Koenig et Braudo souhaitèrent que cette liaison aérienne soit l'occasion d'accroître les rapports déjà existants entre les états francophones.

20 novembre : Récital de la Contrescape à l'Institut Français. Deux salles combles témoignèrent du plaisir que prend le public haïtien à voir revenir tous les ans cette extraordinaire équipe de chanteurs et de conteurs parisiens.

Fin novembre. Michel Bin, professeur de Physique, a été nommé au lycée français de Mexico, où il rejoint Jean-Claude Fournier. Michel Bin, organisateur dynamique et bon pédagogue, aura notamment marqué son passage par la création d'un remarquable laboratoire de Physique et de Chimie. Il a été remplacé par Gérard Lacourt, professeur de Sciences physiques, qui vient de passer 4 ans au Congo-Brazzaville.

A M. et Madame Pilastre finalement nommés en Iran, ont succédé M. et Madame Godeaux, conseillers pédagogiques venant du Maroc.

Décembre

11 décembre. MM. Braudo, Cauvin et Barros inaugurent, à la télévision, la « Tribune du Livre », émission mensuelle de l'Institut qui attirera l'attention du public sur des ouvrages francophones dignes d'intérêt.

13 décembre. Arrivée de M. Philippe Rossillon, Rapporteur général du Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française. Traduisant la surprise et la sympathie générales, Roger Gaillard a écrit à cette occasion : « L'on s'attendait à un monsieur vénérable, parce que la langue française est chose très respectable, et qu'il ne faut pas moins d'une longue barbe blanche pour la défendre, et l'on eut la surprise, hier soir, à l'aéroport, de voir un très sympathique jeune homme descendre la passerelle, veste sous le bras, l'œil fureteur, avec l'entrain, la vitalité qu'il faut pour nous rappeler que la langue française est aussi une très jeune personne. »

Philippe Rossillon a expliqué, par la suite, que la création de l'ENA avait permis un rajeunissement des cadres administratifs français, et que ce n'étaient pas Hoche et Marceau, généraux de vingt ans, qui avaient perdu les batailles.

Philippe Rossillon est venu en Haïti pour assister aux travaux du Séminaire sur l'Education, organisé par le Gouvernement d'Haïti et auquel l'OEA et l'UNESCO avaient délégué des observateurs. Pendant une semaine il a subi à son tour le harassant programme qu'avait connu Cornevin, y ajoutant même une brève équipée à la Tortue. Il a proclamé que la France s'intéressait de très près à Haïti, que la première République noire devait avoir une place de choix dans le monde francophone, et il a souhaité que les contacts se multiplient avec le Québec et les Antilles françaises. Haïti, suggéra-t-il d'autre part, devrait être le correspondant tout indiqué du continent africain en Amérique.

Cependant que le Séminaire déroulait ses assises dans des conditions tout à fait dignes d'éloges, l'Institut français organisait, parallèlement, une grande exposition de livres et de matériel. Chaque professeur, à tour de rôle, a fait une démonstration de classe modèle, suivie de projections.

Rappelons que le numéro spécial du mois de mai, consacré par la revue « Conjonction » aux problèmes de l'Education en Haïti, n'avait pas été étranger à l'organisation de ce Séminaire.

M. Léonce Viaud, Secrétaire d'Etat à l'Education nationale, a manifesté d'ailleurs sa satisfaction dans une lettre qu'il adressa l'Institut Français dans les termes :

« Je vous remercie ainsi que les membres de la mission universitaire française pour le concours apporté à la réalisation et au succès du Séminaire pour l'amélioration de l'Enseignement tenu à Port-au-Prince du 14 au 21 décembre de l'année dernière et qui avait pour thème « Ce qu'est l'Education en Haïti et ce qu'elle pourrait être. »

Comme l'a souligné son Excellence le Docteur François Duvalier, Président à Vie de la République, dans son message le jour de l'inauguration à la Salle des Bustes du Palais National : «La France continue en dépit de malheurs répétés ou de guerres cruelles à servir de guide, d'exemple et de conscience à une grande partie de l'humanité et particulièrement aux petits peuples, aux peuples dits sous-développés dont elle ne manque jamais de prendre la défense dans ces conflits sans grandeur où l'humanisme est absent».

M. Montès-Lefranc, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, se félicita lui-aussi du travail accompli et déclara notamment, dans son discours de clôture :

«Au nom du Gouvernement de la République, au nom du Département de l'Education nationale et au mien, j'adresse des remerciements très sincères d'abord à M. Serge Braudo, Directeur de l'Institut Français d'Haïti, et à ses collaborateurs pour l'excellence de leur participation et l'intelligente collaboration qu'ils ont apportée à la réalisation de ce séminaire».

Ce colloque national, d'une importance sans précédent, fut l'occasion d'une large et utile réflexion sur tous les aspects de l'enseignement haïtien. Les meilleurs spécialistes avaient travaillé en commissions depuis plusieurs mois. Les rapports présentés, et toujours massivement votés, étonnèrent tous les observateurs. Des salles combles, attentives et vibrantes témoignèrent de la passion du public, et certains orateurs du fond de la province furent particulièrement remarquables et émouvants, pour les exposés de linguistique les plus abstraits comme pour l'évocation des réalités les plus douloureusement concrètes : effectifs pléthoriques, malnutrition des élèves, salaires insuffisants des maîtres, matériel scolaire inadapté ou trop rare etc...

Le Gouvernement haïtien a eu le mérite de susciter cette vaste prise de conscience, cette occasion d'échanges entre maîtres et d'enrichissement réciproque. D'excellents dossiers ont été distribués gratuitement. Ils porteront les bons conseils jusqu'au fond des provinces, et bien des jeunes éducateurs en feront leur profit.

En vérité, quel renouveau de l'enseignement haïtien et quel essor pour la République si les remarquables communications présentées étaient, dans toute la mesure du possible, suivies d'effet !

27 et 29 décembre. L'Institut français a organisé sous le patronage de la section locale de l'Alliance Française une soirée de la poésie et de l'art dramatique français. Madame Bissainthe, jeune artiste haïtienne, rompue au jeu des pièces de théâtre d'avant-garde, a animé ces deux soirées. Elle a dit des poésies de Césaire et chanta Aragon, Jean Ferrat, Anne Sylvestre et Barbara. En seconde partie elle a joué «La Voix

humaine » de Jean Cocteau. Les places de l'Auditorium étaient entièrement occupées : son succès a été exceptionnel.

* * *

ASSOCIATION HAÏTIENNE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Profitant de la présence à Port-au-Prince d'un grand nombre de professeurs de province, un bulletin d'adhésion à l'Association haïtienne des professeurs de français fut distribué. A la demande de cette Association nous le reproduisons ci-dessous :

Cher Collègue,

Une fédération Internationale des Professeurs de Français a été fondée lors de la Deuxième Biennale de la langue française qui s'est tenue à Québec (Canada) en septembre 1967.

Les buts de cette Fédération sont essentiellement les suivants :

- Une meilleure information et documentation des enseignants (avec création d'un Centre international d'information sur l'enseignement du français).*
- Une mise en commun des expériences pédagogiques (réunions, journées d'études, stages, revue etc.).*
- Une multiplication des échanges et rencontres entre étudiants et entre professeurs.*
- Une aide à la diffusion et à l'échange des moyens de culture (périodiques, livres, moyens audio-visuels etc.).*
- Une amélioration des méthodes et des programmes,*
- Une meilleure connaissance des pays francophones.*
- Des contacts avec tous les organismes qui participent à l'illustration de la langue française.*
- Une prise de conscience du rôle et de l'importance de la langue française dans le monde moderne.*

Nous sommes certains que l'intérêt pour Haïti de faire partie d'une telle Fédération ne vous échappera pas. Vous ne manquerez pas non plus de comprendre l'utilité que présentera sur le plan national l'Association haïtienne, puisqu'elle nous permettra de mettre en commun nos expériences et d'acquérir plus facilement les moyens d'accomplir notre tâche.

Nous espérons donc que, par la signature du bulletin ci-joint, vous donnerez votre adhésion à l'Association haïtienne des Professeurs de français qui sera officiellement constituée au cours d'une prochaine Assemblée générale.

Pour le Bureau Provisoire,
Le Secrétaire : Docteur Pradel POMPILUS

Les personnes désireuses d'adhérer à cette association peuvent envoyer au Dr. Pradel Pompilus BP. 131 à Port-au-Prince, leur bulletin qui sera rédigé de la manière suivante.

Je, soussigné

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Spécialité :

Etablissement (s) :

déclare adhérer à l'Association haïtienne des Professeurs de Français

Signature :

* * *

VOICI LA LITTÉRATURE AFRICAINE *Par Roger Gaillard*

Nous mettrons fin à cette Chronique en reproduisant l'article consacré par Roger Gaillard dans le «Nouveau Monde» du 10 octobre à la «Première mondiale» de Robert Cornevin. Plusieurs lecteurs nous ont en effet reproché de ne pas reproduire le texte des conférences prononcées à l'Institut : celle d'Adrien Martin sur la Langue française, celle de Roger Gaillard sur Anatole France, celles de Jacques Barros sur Malraux, sur le Canada français etc... C'est que malheureusement nous manquons toujours de place.

En sortant, lundi soir, de l'Institut Français, où M. Robert Cornevin venait de prononcer sa première conférence, la plupart des littéraires eurent le sentiment désespérant d'avoir mesuré l'abîme de leur ignorance.

Le célèbre africaniste avait choisi de nous parler de la Littérature Africaine d'expression française. Plutôt que, comme on le fait d'habitude, sélectionner deux ou trois auteurs et approfondir leurs œuvres, M. Robert Cornevin a préféré étaler devant nous le panorama des poètes et romanciers d'Afrique, afin de nous donner une idée de la variété et de l'abondance de la production littéraire du continent noir.

Pour des raisons diverses, et qui mériteraient d'être étudiées, les grands noms de ce qu'on pourrait appeler «l'africologie haïtienne» datent d'il y a plus de vingt ans. Il ne semble pas qu'une nouvelle génération de critiques, d'historiens, d'essayistes, de chercheurs, se prépare à prendre

la relève. C'est pour cette raison sans doute que le public, à l'exception d'une poignée de spécialistes haïtiens et étrangers, a été stupéfait de découvrir cette prodigieuse fécondité d'une littérature encore jeune et d'un très brillant avenir.

Quelques-uns ont trouvé que M. Robert Cornevin nous faisait visiter un musée au galop, sans nous accorder le loisir de nous arrêter pour jouir de quelques chefs-d'œuvre. J'estime que la présentation choisie fut heureuse : un éblouissant carrousel de sentiments et de couleurs dont le mouvement donnait peut-être le vertige, mais qui imposait peu à peu le désir, le souhait, la volonté de pénétrer dans ce monde presque inconnu et pourtant doublement nôtre, par la race et par le langage identiques.

Une notion qu'il faut préciser

Au début de sa conférence, M. Robert Cornevin partit à la recherche d'un critère pour définir l'écrivain. Avec un humour qui, dans nos murs, ne perdait rien de son piment, notre visiteur se demanda si un jeune étudiant africain méritait vraiment le titre d'auteur, pour avoir publié, en une plaquette de vingt ou vingt-quatre pages, des textes appelés poèmes parce que présentés sous la forme trompeuse d'une succession d'alinéas. Nos historiens haïtiens de la littérature devraient, me semble-t-il, méditer cette réflexion piquante.

Où commence et où s'arrête donc l'écrivain ? s'est demandé M. Cornevin. Finalement, tout en avouant ce qu'il peut y avoir d'arbitraire dans le critère, il se rallia aux conditions fixées par l'Association des Ecrivains de Langue Française, pour admettre en son sein de nouveaux membres. L'écrivain est celui qui a publié un livre d'environ 100 pages, ou un article, une étude, de plus de 3.000 mots. Quant au contenu même de ces œuvres, aucune exigence ne saurait être retenue : celui qui compose un essai ou une relation de voyage, celui qui publie une thèse de géologie ou de médecine, peut être d'emblée membre de l'Association, parce qu'ayant fait acte d'écrivain.

A ceux qui trouveraient un peu large, un peu trop «compréhensive», cette façon de concevoir le Parnasse, nous demanderons de réfléchir sur l'exemple illustre de l'Académie française, qui recrute ses membres selon une définition, elle aussi, très souple (et très réaliste) de l'homme de lettres, de l'auteur, et spécialement quand on le veut immortel.

M. Robert Cornevin reconnut que, pour une grande part, son point de vue était celui de l'historien qui met au jour les documents, les textes, les œuvres. Il ne porte de jugement proprement esthétique que de façon accessoire. C'est donc, à ses yeux, la qualité du témoignage, sa profondeur, son étendue, son retentissement, qui, dans l'état actuel de l'exploration de la littérature africaine, doivent avoir, aux yeux du chercheur, la primauté.

Et c'est en conformité avec cette façon de voir les choses, que le conférencier nous a expliqué, nous a raconté l'Afrique littéraire.

Etapes d'une grande histoire

Ce développement se présente, dit-il, en quatre périodes. La première, celle des précurseurs couvrant le XIX^{ème} siècle. La seconde, celle de l'érosion tumultueuse et éclatante, s'étalant de 1900 à 1945. La troisième, de 1945 à 1960, marquée par les luttes et les combats pour l'indépendance. La quatrième enfin, commençant en 1960, et qui n'est sans doute qu'à ses débuts et où les peuples libérés, après avoir découvert leur «africanité», s'intéressent aux traits particuliers de leurs nations nouvelles, créent une multiplicité de littératures nationales, de littératures nègres.

Durant la première phase, celle du XIX^{ème} siècle, M. Robert Cornevin a cité quatre noms : Panet, Boilat, Holle et Mogndal. Il traça les destins singuliers de chacun de ces pionniers, qui ignorèrent, sans doute, toute leur vie qu'on les classerait parmi les hommes de lettres car ils furent essentiellement des hommes d'action.

Panet effectua une traversée de l'Afrique, à travers des territoires musulmans, et disparut comme un mirage saharien. On sut beaucoup plus tard qu'il était mort à 39 ans à Goré. En 1850 on publia la relation de son voyage, texte rempli de remarques de notes, de descriptions d'un intérêt considérable, et qui parut dans la «Revue Coloniale», gazette alors très peu lue.

Boilat, l'abbé Boilat, eut un destin singulier. Avec 18 de ses congénères sénégalais, il fut envoyé dans un séminaire en France. La grande majorité de ses camarades mourut ou repartit en pays natal. Trois d'entre eux seulement purent triompher et furent ordonnés prêtres en 1840. De retour au Sénégal, ils voulurent fonder des écoles débouchant sur les études supérieures. Rencontrant l'opposition active des frères de Ploermel convaincus, eux, de la nécessité provisoire d'un enseignement technique, il perdit courage et retourna en France. Professeur et Curé dans le diocèse de Meaux, il y mourut, entouré d'une considération unanime. On lui doit les «Esquisses Sénégalaises», parues en 1855, et que l'on peut considérer, avec ses 495 pages et le niveau élevé de son information et de son expression, comme le premier témoignage des écrivains africains de langue française.

Ces deux noms que nous avons mis en vedette résumant bien, à notre sens, cette première période de la littérature africaine d'expression française, littérature hésitante, mais soucieuse déjà de témoigner, et attentive au maniement correct de son langage d'adoption.

Une naissance tumultueuse

S'ouvre alors la seconde période, celle qui va de 1940 à 1945. C'est à partir du début du XXème siècle, en effet qu'un remarquable effort pédagogique s'effectue dans les territoires devenus aujourd'hui les 18 républiques africaines d'expression française.

En 1903 est fondé l'Ecole Normale de l'AOF, qui diplômait régulièrement des instituteurs qualifiés, dont le rôle éducatif et littéraire ne cessera de croître.

En 1913, paraît le «Bulletin de l'AOF» qui, de plus en plus largement, ouvrira ses colonnes aux articles, essais, études, des jeunes écrivains indigènes.

En 1910, commence l'organisation des bibliothèques publiques qui deviendront plus nombreuses à partir de 1932 avec les circulaires impératives émanant de Paris.

L'instituteur, le journal, le livre commencent à pénétrer ainsi dans la population africaine, la fécondant, contribuant de façon décisive à la formation de ses élites.

D'autres influences, de non moindre importance, doivent encore être notées. D'abord le patronage des administrateurs, des journalistes, au bénéfice de certains «sujets» particulièrement doués. Ils ont parfois, souvent, aidé les intelligences à se manifester, à s'exprimer, à s'épanouir.

Il y eut aussi l'aide spirituelle et matérielle des Antilles françaises. Celle de la République d'Haïti, à travers le Dr. Price-Mars, qui insuffla courage et confiance à plusieurs générations d'Africains. Celle aussi de fonctionnaires d'origine antillaise et travaillant en Afrique, qui aidèrent de façon active plusieurs écrivains du continent noir à se découvrir eux-mêmes et à se faire connaître.

Il faut noter enfin l'appui d'auteurs français déjà célèbres, présentant généreusement et éloquemment des ouvrages de leurs confrères noirs. Ainsi Jean-Richard Bloch, journaliste communiste, préfaça le livre de Bakary Dialo, «Force et Bonté», livre réputé cocardier, mais qui le paraît moins à une lecture plus fraternelle.

A ces influences diverses (de l'administration, des missions religieuses, des individus) vient s'ajouter une autre : celle des luttes politiques contre le colonialisme. Il faudrait situer l'année 1903, qui vit s'installer une injuste discrimination entre les salaires des cadres de la métropole et ceux des indigènes, la première grande cassure, la première déchirure entre les élites africaines et l'administration métropolitaine.

C'est ainsi qu'Amadou Dugué Cléador, en termes vibrants, dénonce cette injustice, et plaide pour l'intégration, réclame d'être considéré comme un Français à part entière. En 1932 apparaissent les revues aujour-

d'hui célèbres : «Légitime Défense» et «Etudiant Noir», où les réquisitoires et les plaidoiries activent la prise de conscience des intellectuels de couleur.

Ce sont aussi les remous provoqués par le «Batouala de René Maran, et le «Voyage au Congo» d'André Gide. Livres qui dénoncent les abus coloniaux, et qui ont divisé l'opinion en France en deux camps hostiles. L'un affirmant : oui, ils ont raison, et il fallait le dire. Et l'autre exprimant des réserves : bien sûr, c'est vrai, mais il y a aussi de bonnes choses.

Qu'est-ce que la négritude

C'est à cette époque encore que Senghor popularise le concept de négritude. Puisque les colonialistes prétendent éterniser leur domination en affirmant que le nègre n'a rien apporté à la culture humaine, à la civilisation («théorie de la table rase»), il faut dénoncer cette imposture en montrant ce que la race a produit dans le passé, et ce que ses représentants peuvent produire dans le présent.

Senghor reconnaîtra plus tard que le concept a été employé d'abord par Aimé Césaire, dont la définition, assez large et commode, pourrait être retenue : «La négritude est l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir».

Mais les définitions de ces deux écrivains célèbres sont souvent mises en opposition. Le Directeur des Affaires Culturelles de Congo-Kinshasa a voulu montrer leur parenté profonde. L'une soulignant l'esprit nègre dans sa visée essentielle, l'autre mettant en évidence l'unité de l'évolution culturelle nègre à travers les diverses conditions géographiques et culturelles de sa manifestation.

Un Belge, Henri Drome, a voulu voir dans le concept de «négritude», l'expression de la dualité de l'animisme africain, qui est une sorte d'état béatifique né du sentiment de trouver en soi-même une cause et une fin, qui est aussi un principe dynamique venant du désir de coïncider avec l'âme extérieure des êtres et des choses.

Dans cette multiplicité des définitions, il faut avoir, dit M. Robert Cornevin, l'originalité d'un concept extrêmement important essayant de cerner la mentalité africaine.

De 1900 à 1945, c'est donc à une prise de conscience de la valeur de l'homme noir que nous assistons, et à la projection de cette prise de conscience dans la littérature.

Epoque contemporaine

De 1945 à 1960 s'étend la troisième période, mieux connue, et sur laquelle notre compte-rendu passera plus vite. C'est la fin de la guerre, l'apparition de «Présence Africaine», de «Trait d'union», de «Jeune Afrique», de «L'Afrique Nouvelle» qui se continuera sous le nom de «La

Semaine Africaine» (revue qu'aura animé avec passion, avant de venir chez nous, le R.P.P. Le Gall, actuel supérieur de Saint-Martial).

«Présence africaine», bénéficiant de sa position à Paris, deviendra la plus rayonnante de ces publications périodiques, grâce au soutien matériel et à la collaboration régulière que lui apporteront les parlementaires, les étudiants, les progressistes de France.

De nombreux livres, durant cette période, paraissent à Paris. Particulièrement en 1956, extraordinaire «cuvée» de la production littéraire noire, avec l'accueil enthousiaste réservé aux écrivains africains par les grands noms de l'édition : Laffont, Julliard, Seghers. Avec aussi la publication qui fait immédiatement sensation des «Ethiopiennes» de Senghor.

Et nous voilà enfin dans la dernière période, celle qui commence en 1960 et qui durera encore plusieurs années. M. Robert Cornevin nous cite des noms et des titres d'ouvrages, la plupart inconnus de notre public. Nous découvrons ainsi un univers romanesque et poétique, Univers en expansion, dont il faut retenir les caractéristiques essentielles.

Un nouveau tournant

Les écrivains francophones d'Afrique utilisent, d'abord, la langue française avec un souci de pureté que leur envient leurs confrères anglophones, et qui fait l'admiration de leurs collègues mêmes de Paris. Ils traitent cette langue, dit André Chamson, avec la même attention délicate dont se conduisent les nouveaux mariés à l'égard de leurs jeunes épouses».

Le second trait de cet univers, c'est que la littérature africaine se diversifie, se particularise, se nationalise. Bientôt on ne parlera plus de LA littérature d'Afrique, mais DES littératures du continent noir. Les œuvres prennent de plus en plus la marque des mœurs concrètes, la marque du terroir.

En même temps, et c'est le troisième trait, cette littérature, tout en demeurant panafricaine, s'insère dans le monde francophone, donnant ainsi la main aux littératures des Caraïbes, de Madagascar, du Liban, du Québec, d'Afrique du Nord, du Vietnam, du Laos.

Et enfin, quatrième caractéristique de ce nouvel univers : la langue française a cessé d'appartenir aux 50 millions de Français de France. Elle est le bien de tous. Chacun la parle, l'écrit, en enrichissant son vocabulaire, le colorant, le précisant, l'augmentant; en donnant à sa construction, à sa syntaxe, un rythme, une pulsation, propres au génie de chaque race.

«La langue française, a dit André Chamson en parlant des francophones, leur appartient en toute propriété; ils n'ont pas à nous rendre compte de l'usage qu'ils en font».

x x x

La conférence de M. Robert Cornevin, savante, spirituelle, émouvante parfois, fut pour nous, constamment instructive. Qu'il soit ici remercié d'avoir ouvert nos yeux sur un monde en train de naître, un monde qui étonnera encore plus, lorsque les cinq millions de petits Africains qui étudient actuellement le français à l'école, arriveront à l'âge de la méditation, à l'âge de la création.

Europe • Antilles • Amérique

HAITI

EN LIAISON DIRECTE QUOTIDIENNEMENT PAR

== AIR FRANCE ==

Grâce à la nouvelle ligne Miami-Trinidad, en service depuis le 15 novembre 1967, Haïti est devenue une plaque tournante pour les communications Amérique-Europe.

Directe sans escale de Miami à Port-au-Prince, cette nouvelle ligne offre deux possibilités dans chaque sens. Au départ d'Haïti, les voyageurs pour l'Amérique peuvent partir sur Miami direct, ou passant par Porto Rico rejoindre New-York et éventuellement l'Europe. Les voyageurs pour l'Europe ont également la faculté de choisir la route du soleil, Port-au-Prince — San Juan — Pointe à Pitre — Lisbonne — Paris et toutes directions.

Renseignez vous au Bureau d'Air France rue Dantès Destouches ou auprès de votre agence de voyage habituelle sur :

les horaires

les correspondances

les tarifs spéciaux. (Groupes et étudiants)

Et voyagez par

== AIR FRANCE ==

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE

D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.



Haiti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI

**La République de langue
française du
Nouveau Monde**

**Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti**

Haïti Tourist Information Bureau

**BANQUE POPULAIRE
COLOMBO-HAÏTIENNE**

Capital : Gdes 5.000.000.00

EPARGNANTS,

Faites fructifier votre argent dans un compte d'Épargne à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAÏTIENNE.

**COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS**

pour toutes vos opérations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-vous à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAÏTIENNE.

Si vous aimez les reliques...

*Achetez pour votre collection les voitures
dessinées pour vos pères.*

Si vous voulez bénéficier d'une technique... dans
le vent...

Et semer les limaçons...

Prenez le volant d'une...

R 8 MAJOR

RENAULT

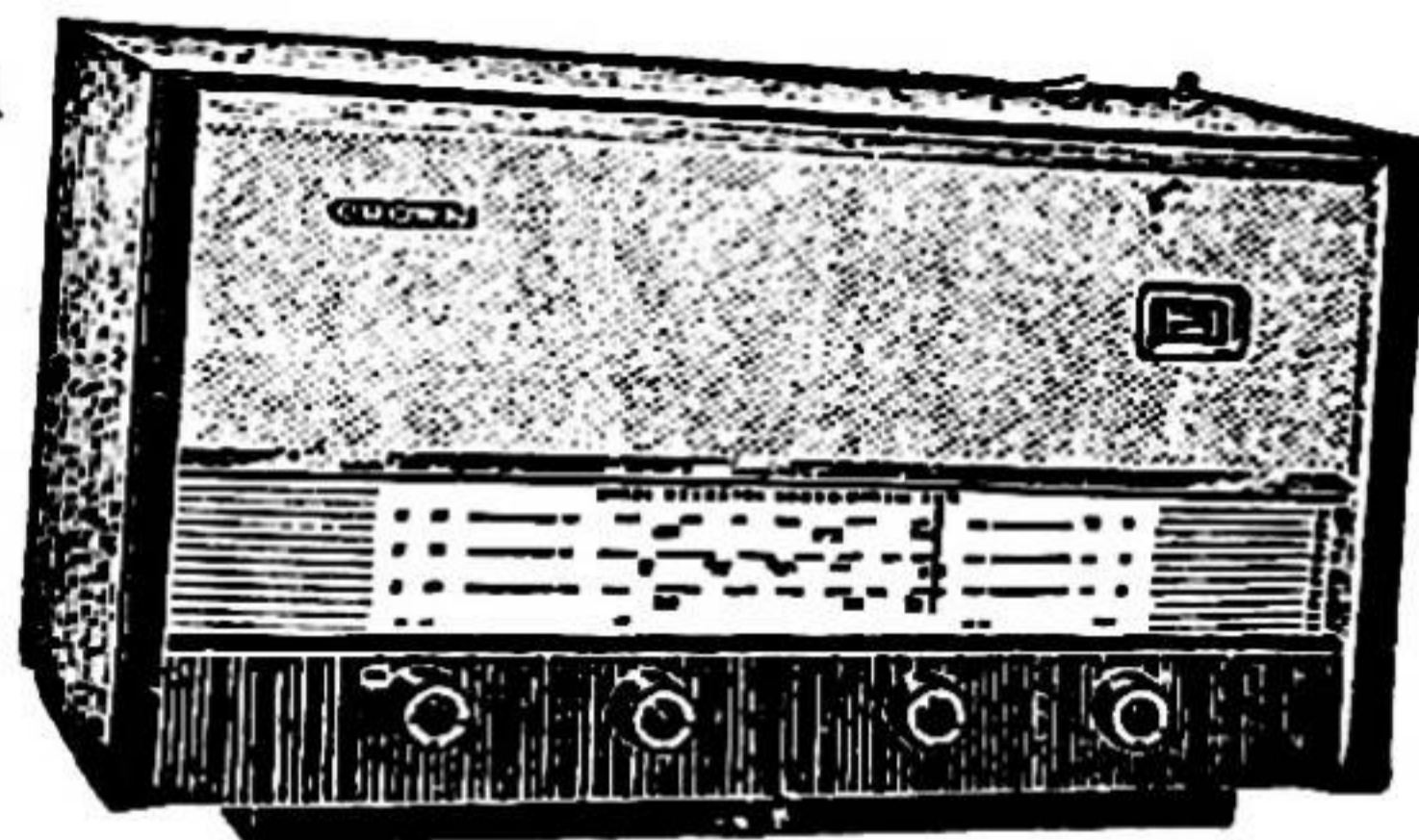
Ces fameux appareils
de radio
« CROWN »

sont en vente à la Maison

**ADOLF
ABRAHAM**

à la Rue Traversière,

au No. 42



CLAUDE DUVAL

RUE DES CASERNES

« Active member of Automotive Engine Rebuilders Association »

**Remise en état de moteurs à essence et Diesel
Cônes d'embrayage et de débrayage - Freins**

Et tous les travaux de mécanique automobile.

**Vente de pièces détachées
pour voitures et camions européens et américains.**

REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

CONSUL-CORTINA S. W.

En vente à la Maison
« LES MOTEURS REUNIS, S. A. »



Boîte Postale
No. 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124

Port-au-Prince, Haïti, W. I.

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

DU NOUVEAU A LA MAISON DESCHAMPS
POUR VOS DOCUMENTS, IMPRIMES DE TOUTES SORTES,
UN APPAREIL-PHOTOCOPIE DES PLUS PERFECTIONNES.

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

COMME TOUJOURS, A VOTRE SERVICE!

SALVITAE

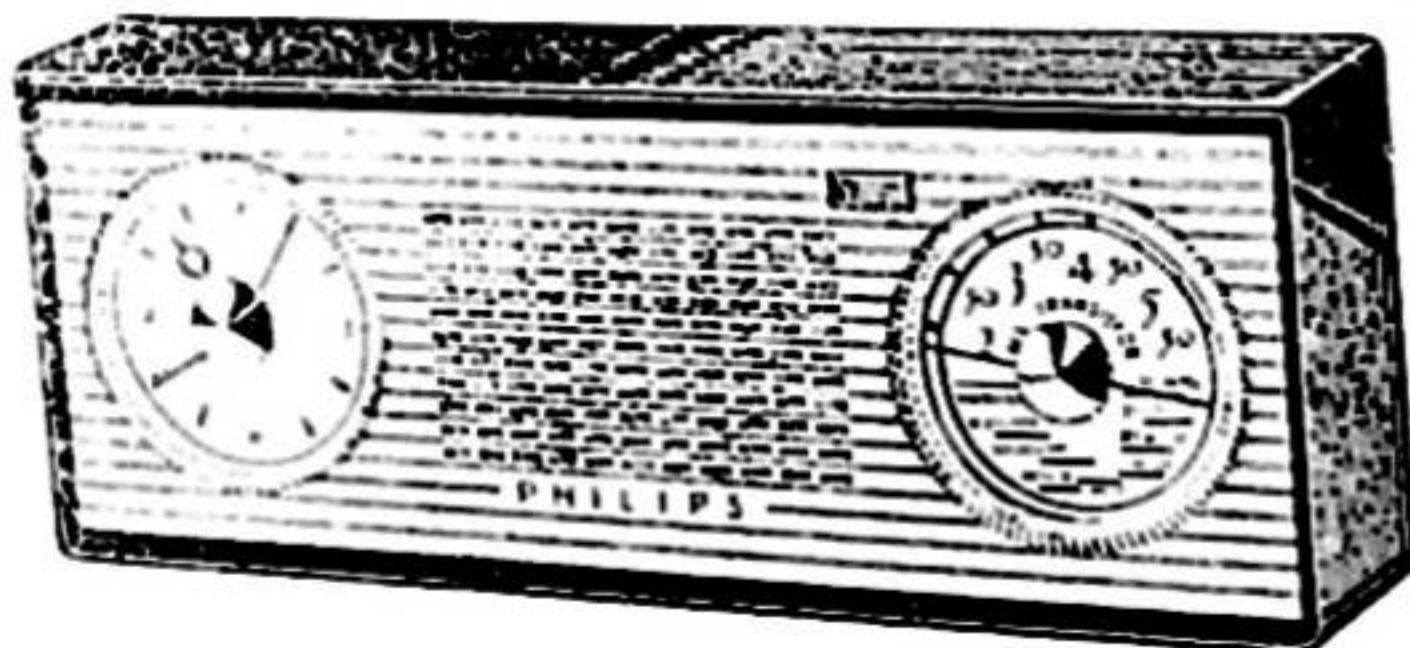
NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF



RADIO PHILIPS
Curaçao Trading Co.

Rue Pavée

LE CENTRE D'ART

BERCEAU DE L'ART HAITIEN

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et d'objets d'Art
Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D'avance, bienvenue à tous.

LES ESSENCES AROMATIQUES D'HAÏTI, S. A.

ESSAROME

Siège Social : Portail de Léogane
Port-au-Prince, Haïti

la plus grande chaîne d'usines de production
d'Huiles Essentielles
(VETIVER - AMYRIS)
d'Haïti

au service de l'Industrialisation et
du Progrès matériel du Pays.

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces Cigares merveilleux

COURONNE
POPULAIRE

PALME

VEVEY
CREME

**LES MEILLEURS PRODUITS
D'ETANCHEITE**



En vente chez

REINBOLD COFFEE, S. A.

LES PATES ALIMENTAIRES « COQ »

JEAN BARTHE

Avenue Dessalines

En face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pâtes suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidelini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées.

PRIX AVANTAGEUX

BANQUE COMMERCIALE D'HAÏTI
Membre de « The American Bankers Association » (ABA)

Rue du Centre

Nous avons l'honneur de vous offrir nos services pour les opérations suivantes :

Travellers chèques

Warrants (Garanties)

Achats et Ventes de Change (Chèques et Transferts)

Dépôts à Vue (Compte Courant)

Dépôts à Terme

Crédits Commerciaux et Lettres de Crédit

Effets de Commerce

Hypothèques, etc, etc.

Dans le but d'encourager l'épargne, la BANQUE COMMERCIALE D'HAÏTI accorde aux déposants en Compte d'Épargne des avantages spéciaux ainsi que des primes alléchantes.

SOCIETE ANONYME DARBUCO

185, Rue du Quai,

Téléphone No. 2310

Port-au-Prince, Haïti,

Équipement et Fournitures Agricoles

Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »

moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »

Charrues RANSOMES

Séchoirs à Café ADS

SEMENCES KEYSTONE

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

SHEAFFER

L'aristocrate des stylos de qualité

EN VENTE

A LA MAISON

RUE BONNE FOI

G. Gilg

PORT-AU-PRINCE

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

POUR VOS VOYAGES, ADRESSEZ-VOUS

A

HERAUX TOURS

156, Rue Pavée

Port-au-Prince, Haïti,

Tél. : 3871

Service gratuit — Rapide et Efficient

Voyage Héraux ... Voyage Heureux.

